



Rapport annuel

au 30 septembre 2024

LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE

Part I, Part MH, Part GD Part R

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

FCP de droit français

CLASSIFICATION

Actions internationales

Document public

LBP AM – 36, Quai Henri IV – 75004 Paris

LBP AM est une société de gestion agréée auprès de l'AMF sous le n° GP-20000031 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 12 138 931,20 euros – 879 553 857 RCS Paris

lbpam.com

Sommaire

Orientation des placements

Rapport de gestion

Comptes annuels

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

Certification du contrôleur légal des comptes

CLASSIFICATION

Actions internationales.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est double:

- chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à son indice de référence composé de 75 % MSCI EMU + 8% MSCI Europe Ex EMU + 11% MSCI USA Large Cap + 4% de MSCI Pacific + 2% MSCI Emerging Markets; et
- investir dans des sociétés apportant des solutions aux principaux enjeux de développement durable, selon l'analyse de la Société de Gestion.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le FCP est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle son indice de référence 75 % MSCI EMU + 8% MSCI Europe Ex EMU + 11% MSCI USA Large Cap + 4% de MSCI Pacific + 2% MSCI Emerging Markets. La gestion est discrétionnaire: les titres détenus en direct seront sélectionnés au sein de l'indicateur de référence mais de manière non exclusive de telle sorte que l'écart de composition ou de suivi du FCP avec son indicateur de référence pourront être significatifs.

Le MSCI EMU (*European Economic and Monetary Union*) est un indice représentatif des principales valeurs de la zone euro. Le MSCI Europe ex EMU est représentatif des principales valeurs des marchés développés européens en dehors de l'EMU. Le MSCI USA Large Cap est un indice représentatif des principales valeurs américaines.

Le MSCI Pacific est représentatif des plus grandes capitalisations (pays développés) de la zone Asie Pacifique dont le Japon. Le MSCI Emerging Markets est représentatif des moyennes et grandes capitalisations des pays émergents.

Ces indices sont publiés en euros, dividendes net réinvestis, cours de clôture.

Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.

Les indices sont utilisés par le FCP au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil. L'administrateur des indices (MSCI) est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur les indices sont accessibles via le site internet suivant: www.msci.com.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

STRATÉGIES UTILISÉES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION

Le choix des titres se fait en deux étapes: la première consiste à analyser un univers de valeurs (ci-après, l'« **Univers d'Analyse** ») à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR), afin de déterminer, après élimination de 20 % des valeurs de l'Univers d'Analyse (comprenant les deux filtres suivants: comité d'exclusion et note quantitative), la note moyenne ISR que chaque zone géographique considérée (égale à la moyenne des notes ISR des valeurs investies dans la zone géographique considérée) devra dépasser (la « **Note Moyenne Améliorée** ») et la seconde vise à sélectionner les titres, dont certains pourraient ne pas être inclus dans l'Univers d'Analyse mais respecteraient néanmoins les contraintes du Label ISR.

1. L'Univers d'Analyse, constitué des valeurs qui composent les indices MSCI EMU, MSCI Europe Ex EMU Net Return et MSCI USA Large Cap¹, est divisé en différentes zones géographiques auxquelles est appliquée, de manière indépendante, la stratégie de sélection ISR mentionnée ci-dessus. Les zones géographiques considérées sont les suivantes:

- Les États-Unis;
- La zone Euro;
- L'Europe Ex-Euro.

L'Univers d'Analyse est analysé à partir de critères d'investissement socialement responsable (ISR), afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la Société de Gestion et ainsi de déterminer, selon les zones géographiques considérées, la Note Moyenne Améliorée.

Cette analyse se fonde sur un outil propriétaire multi-source de notation extra-financière développé en interne. La notation extra-financière des émetteurs, qui s'applique à l'ensemble des classes d'actifs, repose sur 4 piliers permettant une analyse pragmatique et différenciante:

- La gouvernance responsable: ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein de chaque émetteur (par exemple, pour des entreprises: évaluer l'équilibre des pouvoirs, la rémunération des dirigeants, l'éthique des affaires ou encore les pratiques fiscales);
- La gestion durable des ressources: ce pilier permet par exemple d'étudier pour chaque émetteur les impacts environnementaux et le capital humain (par exemple, qualité des conditions de travail, gestion des relations avec les fournisseurs);
- La transition économique et énergétique: ce pilier permet par exemple d'évaluer pour chaque émetteur sa stratégie en faveur de la transition énergétique (par exemple, démarche de réduction des gaz à effet de serre, réponse aux enjeux de long terme);
- Le développement des territoires: ce pilier permet par exemple d'analyser pour chaque émetteur sa stratégie en matière d'accès aux services de base.

La méthodologie mise en place par la Société de Gestion permet de réduire les biais, notamment capitalistiques ou sectoriels, qui seraient de nature à pouvoir améliorer artificiellement la note par le jeu de décisions d'allocations. L'analyse réalisée par la Société de Gestion est dépendante de la qualité des informations collectées et de la transparence des émetteurs considérés.

La liste d'exclusions de la Société de Gestion sert de second filtre. En effet, un comité d'exclusion, propre à la Société de Gestion, établit une liste d'exclusions après analyse des controverses ou allégations ESG, définies notamment comme des violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. La liste d'exclusions inclut également certains émetteurs appartenant à des secteurs controversés comme par exemple le tabac, les jeux d'argent et le charbon selon les critères définis par la Société de Gestion.

¹ L'indice MSCI EMU (Union économique et monétaire européenne) Net Return EUR est représentatif des 240 principales valeurs de la zone euro. La performance de cet indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur. Il utilise le cours de clôture. L'indice présenté est consultable dans www.msci.com.

L'indice MSCI Europe ex EMU Net Return est un indice pondéré par le flottant représentatif des 200 principales valeurs des marchés développés européens en dehors de l'EMU (Européen Economic and Monetary Union). La performance de cet indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur. Il utilise le cours de clôture. L'indice présenté est consultable dans www.msci.com.

L'indice MSCI USA Large Cap, calculé et publié par Morgan Stanley Capital International, est un indice des marchés d'actions nord-américains. Il est calculé à partir d'un panier composé des principales valeurs boursières nord-américaines, pondérées par les capitalisations boursières. Cet indice, exprimé en euros, inclut les dividendes détachés par les actions qui le composent.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

In fine, la Société de Gestion reste seule juge de l'opportunité d'un investissement et de la qualité extra-financière de l'émetteur, qui est exprimée selon une note finale comprise entre 1 et 10 – la note ISR de 1 représentant une forte qualité extra-financière et celle de 10 une faible qualité extra-financière.

La construction du portefeuille sur la zone géographique considérée permet ainsi d'obtenir une note moyenne ISR de la zone géographique considérée (égale à la moyenne ISR des valeurs investies dans la zone géographique considérée) meilleure que la Note Moyenne Améliorée, note moyenne ISR de l'Univers d'Analyse après élimination de 20 % des valeurs en conformité avec le label ISR (comprenant les deux filtres suivants: comité d'exclusion et note quantitative). Toutes les valeurs de l'Univers d'Analyse de la zone géographique considérée (hors valeurs interdites, validées par le comité d'exclusion) sont donc éligibles au FCP, à condition que la note moyenne extra-financière de chaque zone géographique considérée respecte la condition ci-dessus. Avec cette approche en amélioration de note qui correspond à une intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion, la Société de Gestion met en place la stratégie ISR du portefeuille.

2. Au terme cette analyse, la Société de Gestion sélectionne les titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières.

Le FCP est exposé à hauteur de 75 % minimum sur les marchés des actions internationales. Afin de chercher à atteindre son objectif de gestion, le FCP est exposé aux actions de la zone euro à hauteur de 65 % minimum de son actif net.

La construction du portefeuille se décompose en 3 étapes:

- Un pilotage de l'exposition actions du fonds;
- Une allocation entre les différentes zones géographiques actions et devises;
- La sélection des titres à l'intérieur de chaque zone géographique actions résultera de processus quantitatifs de sélection des titres.

Le risque associé à ces choix est pris en compte à chaque étape de la construction du portefeuille.

a) Stratégie d'allocation (étapes 1 et 2)

Les décisions concernant le choix de l'exposition actions, l'allocation géographique et l'exposition au change sont prises au sein d'un comité d'investissement mensuel. Ce comité fait appel à des analyses macro et microéconomiques, et les choix stratégiques qui en découlent sont appliqués par l'équipe de gestion du FCP.

b) Processus de sélection des titres (étape 3)

La sélection des titres opérée au sein de chacune des zones géographiques, résultera d'une analyse quantitative.

Les décisions d'investissement sont prises par les gérants, en s'appuyant sur les résultats du modèle quantitatif. Le risque global est alloué sur deux stratégies quantitatives distinctes développées en interne pour constituer des moteurs de performance dans les limites compatibles avec les contraintes d'écart de suivi avec l'indice de référence.

Ces deux moteurs de performance sur les actions peuvent être mis en œuvre de façon concomitante:

– allocation des valeurs:

Le moteur d'allocation des valeurs repose sur une approche multicritères visant à privilégier les titres disposant de caractéristiques propres à délivrer des performances supérieures sur le long terme.

Ce moteur, fondé sur le postulat que la préférence des investisseurs pour certains styles explique, pour une large part, la rentabilité relative espérée d'une valeur, vise à caractériser les valeurs de l'univers de référence en fonction de différents styles prédéterminés (ex: Value, Size, Growth, Momentum, Quality...).

L'exposition à chaque valeur est déterminée en fonction de l'adéquation de ses caractéristiques de styles avec la pondération des styles retenue par la gestion,

Le choix de la pondération des styles, revue en principe mensuellement, est quantitatif: il dérive d'une pondération à long terme et d'un modèle d'ajustement court-terme.

Le moteur d'allocation des valeurs vise à ne pas exposer le portefeuille à un biais sectoriel.

– allocation sectorielle:

Le moteur d'allocation sectorielle a pour objectif de tirer bénéfice des mouvements relatifs entre les différents secteurs d'activité et sera mis en œuvre par le biais de futures sur les indices sectoriels.

Le risque de change supporté par le FCP pourra éventuellement, de manière opportune, être couvert en fonction de l'analyse développée par la Société de Gestion.

ORIENTATION DES PLACEMENTS

Les titres sont sélectionnés principalement au sein de l'Univers d'Analyse; ils peuvent également être sélectionnés, en dehors de l'Univers d'Analyse, sur le marché mondial des actions, dans la limite de 10 % de l'Univers d'Analyse et dans le respect des contraintes du Label définies ci-avant. La Société de Gestion s'assurera que l'Univers d'Analyse retenu constitue un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du FCP

En tout état de cause, conformément au Label ISR, le portefeuille est constitué en permanence à 90 % de son actif net (calculé sur les titres éligibles à l'analyse extra-financière: actions et titres de créances émis par des émetteurs privés et quasi-publics) de titres ayant fait l'objet d'une analyse extra-financière. Bien que les titres d'États fassent l'objet d'une évaluation ESG, les résultats de l'évaluation ne sont pas pris en compte de manière mesurable dans la stratégie ISR décrite ci-dessus; ces titres d'États peuvent représenter 10 % maximum de l'actif net du FCP. Les investissements dans les titres d'États sont réalisés à partir d'analyses internes de la qualité financière et extra-financière des émetteurs. Celles-ci s'appuient sur des analyses de stratégestes macro-économiques, d'analystes financiers et d'analystes ISR.

PRINCIPALES CATÉGORIES D'ACTIFS UTILISÉES (HORS DÉRIVÉS INTÉGRÉS)

■ Actions

En sa qualité de FCP éligible au PEA, le FCP est investi au minimum à 75 % en titres de sociétés éligibles au PEA, en direct ou via l'investissement en parts ou actions d'OPC eux-mêmes éligibles au PEA. Les titres de sociétés éligibles au PEA sont ceux émis par les sociétés dont le siège social est établi dans un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (EEE) ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale.

Le FCP investira en permanence de manière directe à hauteur de 65 % minimum de son actif en une sélection d'actions de la zone euro, de grandes (sociétés dont la capitalisation boursière est supérieure à 5 milliards d'euros au moment de l'achat) ou moyennes capitalisations (sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 500 millions et 5 milliards d'euros au moment de l'achat).

Le FCP pourra investir jusqu'à 20 % dans des certificats (produits ne comprenant pas de dérivés mais répliquant physiquement des paniers d'actions).

■ Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le FCP peut investir, dans la limite de 10 % de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro (titres à taux fixe, taux variable, taux révisable ou indexés).

Ces titres sont soit des emprunts gouvernementaux, soit des émissions du secteur privé.

Les titres sélectionnés par la Société de Gestion auront une notation minimale BBB-/Baa3 (catégorie "Investissement Grade") en application de la méthode de Bâle (laquelle prévoit qu'en cas de notation du titre par les principales agences existantes (Standard & Poor's, Moody's, Fitch), la note d'agence retenue est (i) la note la plus basse des deux meilleures, si le titre est noté par trois agences au moins; ou (ii) la moins bonne des deux notes, si le titre n'est noté que par deux agences; ou (iii) la note délivrée par l'unique agence qui aura noté le titre, si le titre n'est noté que par une seule agence) ou une notation jugée équivalente par la Société de Gestion) au moment de leur acquisition.

En cas d'absence de notation de l'émission, la notation de l'émetteur ou du garant se substituera à cette dernière en intégrant le niveau de subordination de l'émission si nécessaire.

À partir de l'univers d'investissement défini ci-dessus (zone géographique, maturité, notations minimales à l'acquisition et en détention), la Société de Gestion procède à une analyse interne du risque de crédit pour sélectionner ou céder un titre. Elle ne recourt pas mécaniquement et exclusivement à des notations fournies par les agences de notation mais intègre sa propre analyse du profil rendement/risques du titre (rentabilité, crédit, liquidité, maturité), pour décider de l'acquisition du titre, et de sa conservation à l'actif ou de sa cession.

■ Parts ou actions de placements collectifs de droit français, d'autres OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger :

Le FCP pourra investir jusqu'à 10 % de son actif net en parts ou actions de FIA ou OPCVM français ou européens, y compris en ETF, quelle que soit la zone géographique dans laquelle ces OPC investissent.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le FCP peut avoir recours, à titre accessoire, à des OPCVM ou FIA monétaire.

Le FCP se réserve la possibilité d'acquérir des parts ou actions d'OPC gérés par LBP AM ou une société liée et/ou les sociétés de gestion du groupe AEGON.

S'il ne s'agit pas d'OPC internes, des disparités d'approche sur l'ISR peuvent exister entre celles retenues par la Société de Gestion du FCP et celles adoptées par la société de gestion gérant les OPC externes sélectionnés. Par ailleurs, ces OPC n'auront pas nécessairement une approche ISR. En tout état de cause, la Société de Gestion du FCP privilégiera la sélection d'OPC ayant une démarche ISR compatible avec sa propre philosophie.

1. Instruments dérivés

Le FCP pourra intervenir sur les instruments financiers négociés sur les marchés à terme, réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers (OCDE uniquement).

Ainsi, les risques sur lesquels le FCP pourra intervenir :

- Action / indices
- Change

Natures des interventions, de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps - Forwards
- Change à terme

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture ou exposition du risque de change
- Couverture ou exposition actions / indice

Le FCP aura recours à ces investissements notamment pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions, au risque de change ainsi que pour ajuster l'exposition du globale du portefeuille avec les indices de référence.

Dérivés actions sur indice: ces instruments seront utilisés à des fins de couverture du risque action. Ils pourront également être utilisés de manière provisoire pour exposer les portefeuilles. La Société de Gestion estime que les dérivés d'indices ne sont pas utilisés pour piloter la performance ESG des fonds.

Dérivés actions sur entité unique (*single name*): l'achat ou la vente de dérivés action « *single name* » est possible à des fins de couverture, ou d'exposition provisoire, à condition de respecter le même niveau d'exigence en termes de performance ESG du portefeuille avant et après la prise en compte des dérivés *single name*. Pour se faire, le titre sous-jacent du dérivé sera évalué selon la même méthodologie ESG que les titres physiques. Le caractère provisoire s'entend comme une durée inférieure à 1 an (*roll* compris). La vente à découvert d'un titre, de manière directe ou synthétique, n'est pas autorisée.

Les instruments dérivés sont utilisés de façon discrétionnaire, sans mise en place de stratégies systématiques.

Les contrats à terme sont utilisés en achat et en vente comme substituts, peu onéreux et liquides, aux titres vifs pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux marchés.

Les options consistent en des positions acheteuses ou vendeuses pour ajuster l'exposition du portefeuille aux marchés. Les swaps sont utilisés pour exposer/couvrir le portefeuille aux marchés sous-jacents.

Le FCP n'a pas recours aux Total Return Swap.

Le FCP ne recourt à des stratégies d'exposition que de manière provisoire, notamment en cas de forts mouvements de passif. La limite d'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100 % de l'actif net du FCP.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 120 % de l'actif net.

2. Titres intégrant des dérivés

Le FCP n'utilisera pas de titres intégrant des dérivés. Les éventuels bons ou droits de souscription détenus le seront suite à des opérations affectant les titres en portefeuille, le FCP n'ayant pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

3. Dépôts d'espèces

Afin de gérer sa trésorerie, le FCP pourra effectuer des dépôts auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit dans la limite de 100 % de l'actif net.

4. Emprunts d'espèces

Le FCP n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister de manière temporaire en raison des opérations liées aux flux du FCP (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions rachats...) dans la limite de 10 % de l'actif net.

5. Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

■ Nature des opérations utilisées

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille, le FCP peut effectuer des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres (des opérations de prises et mises en pension livrées contre espèces, des opérations de prêts et emprunts de titres).

■ Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

Ces opérations ont vocation à assurer l'objectif de gestion et notamment à permettre la saisie d'opportunité sur les marchés en vue d'améliorer la performance du portefeuille, d'optimiser la gestion de la trésorerie ainsi que les revenus du FCP.

■ Types d'actifs pouvant faire l'objet de ces opérations

Les actifs pouvant faire l'objet de ces opérations sont des titres éligibles à la stratégie d'investissement (actions, titres de créance et instruments des marchés obligataire et monétaire) tels que décrits ci-dessus.

■ Niveau d'utilisation envisagé et autorisé

Le FCP peut intervenir sur des opérations de cession(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif et sur des opérations d'acquisition(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif.

Le niveau d'utilisation envisagé sur les opérations de cession temporaire et sur les opérations d'acquisition temporaire sera, pour chacune d'entre elles, inférieur à 20 % de l'actif net.

■ Critères déterminant le choix des contreparties

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêts lors du recours à ces opérations.

Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "frais et commissions".

Les contreparties utilisées dans le cadre d'opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont des établissements financiers ayant leur siège social dans l'OCDE et de notation minimale BBB- au moment de l'exécution de la transaction.

■ Rémunération

Des informations complémentaires figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

6. Contrats constituant des garanties financières :

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir et consentir des garanties financières, en titres ou en espèces, et réinvestir les espèces reçues uniquement en instruments éligibles à sa stratégie d'investissement ou dans des prises en pension de titres éligibles à la stratégie d'investissement.

Les garanties financières reçues respectent les règles suivantes :

- Qualité de crédit des émetteurs: les garanties financières reçues en titres sont soit des obligations d'État de l'OCDE, soit des obligations supranationales, soit des obligations sécurisées (sans limite de maturité) ;
- Liquidité: les garanties financières reçues autrement qu'en espèces doivent être liquides et négociées à des prix transparents ;
- Corrélation: les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie ;
- Diversification: le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10 % de l'actif net ; l'exposition à un émetteur de garantie donné n'excède pas 20 de l'actif net ;
- Conservation: toute garantie financière reçue est détenue auprès du dépositaire du FCP ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle.

PROFIL DE RISQUE

Le FCP relève de la classification « Actions internationales ». À ce titre, les risques associés aux investissements et techniques employées par le FCP et auxquels s'expose l'investisseur sont :

- **Risque de perte en capital** : l'investisseur est averti du risque que la performance du FCP ne soit pas conforme à ses objectifs et que son capital investi peut ne pas lui être totalement restitué.
- **Risque actions** : le FCP étant exposé en permanence à hauteur de 75 % minimum sur le marché des actions internationales, le porteur est exposé au risque d'actions et de variation lié à son exposition sur ce marché et la valeur du FCP peut baisser significativement.
- **Risque de change** : l'exposition au risque de change ou de marchés autres que ceux de la zone euro existe sans limitation.
- **Risque discrétionnaire** : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés actions. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme** : Ce recours pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le FCP est investi.
- **Risque de durabilité** : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) un coût du capital plus élevé et 5) des amendes ou risques réglementaires. Des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés dans le processus de gestion du portefeuille afin de prendre en compte les risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement.

Les risques accessoires associés aux investissements et techniques employés par le FCP et auxquels s'expose l'investisseur, sont :

- **Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres** : le FCP est exposé au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Outre le risque de contrepartie présenté ci-dessus, les risques associés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peuvent notamment être des risques de liquidité, juridique (il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties) et opérationnels (risque de règlement livraison).

- **Risque pays émergents** : l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés financiers de certains pays émergents, dans lesquels le FCP pourra être amené à investir peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. Le FCP pourra également investir son actif en valeurs émises par des sociétés qui, en raison de leur faible capitalisation boursière, peuvent présenter un risque accru d'illiquidité pour les investisseurs.
- **Risque de taux** : Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. Il est mesuré par la sensibilité. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêt, la valeur liquidative du FCP pourra baisser.
- **Risque de crédit** : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des titres de créances dans lesquels est investi le FCP baissera ; cette baisse pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié aux instruments non cotés** : ce risque provient du mode de valorisation et de la faible liquidité des instruments non cotés sur un marché réglementé. Ce risque reste accessoire.
- **Risque de liquidité** : ce risque peut survenir à l'occasion de rachats massifs d'actions du FCP et correspond à la difficulté à déboucler des positions dans des conditions financières optimales.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le dispositif mis en place cherche à s'assurer, lors de la création du FCP, de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

La durée de placement recommandée est au minimum de 5 ans.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPC

- 01 Avril 2024: le retrait de la délégation de gestion au profit de la société Tocqueville Finance S.A., et portant sur la poche actions du portefeuille du FCP. Ce changement est accompagné des modifications suivantes:
 - La méthode de gestion de la poche actions correspondant à la zone euro passe d'une gestion fondamentale à une gestion quantitative en Smart Beta. Cette modification a reçu l'agrément de la part de l'Autorité des marchés financiers le 28 février 2024
 - Il est procédé, pour la poche actions correspondant à la zone euro, à l'adoption d'une méthodologie d'investissement socialement responsable dite en « note moyenne », contre auparavant une méthodologie dite « en exclusion »

COMMENTAIRE DE GESTION

Conjoncture économique et financière

Durant le quatrième trimestre 2023, les statistiques ont montré que la santé de l'économie américaine demeurait excellente, mais que la conjoncture en zone euro continuait de se détériorer. La politique monétaire est restée l'un des principaux points d'attention des investisseurs. Après dix hausses de taux en quinze mois, la Banque centrale européenne a fait une pause dans son resserrement monétaire en octobre, même si la situation de l'inflation n'était pas encore conforme à son objectif. La Fed, qui avait également fait une pause en septembre, a réitéré cette position dans sa réunion de début novembre. Le contexte géopolitique s'est alourdi, avec la guerre entre Israël et le Hamas, et un possible embrasement du Proche-Orient. Le début de la saison de publication des résultats des entreprises a montré que la nervosité du marché s'était renforcée. Les bons chiffres ont été accueillis sans grande ferveur, alors que les déceptions ont été marquées par des chutes de cours parfois spectaculaires, notamment en Europe. En fin d'année 2023, les dernières statistiques publiées ont validé la poursuite de la décélération de l'inflation aux États-Unis et en Europe. Sans prendre de gants, la Banque centrale américaine a confirmé le pivot de sa politique monétaire, et a ouvert la voie vers trois baisses de taux en 2024. Plus prudente du fait d'une inflation un peu plus tenace, la Banque centrale européenne est restée sur sa politique de taux 'hauts pour longtemps', même si les investisseurs spéculaient déjà sur le calendrier et l'amplitude des futures baisses de taux en zone euro. Si le scénario de récession est toujours sur la table, les investisseurs ont préféré celui d'un atterrissage en douceur. Le contexte géopolitique, en Ukraine et plus récemment au Proche-Orient, n'a pas eu d'impact significatif sur les marchés. Dans cet environnement, les principaux actifs risqués ont connu un trimestre très favorable.

Au premier trimestre 2024, la politique monétaire est restée l'un des principaux points d'attention des investisseurs. Le statu quo, largement anticipé, de la Banque centrale européenne et de la Fed a été éclipsé par des spéculations sur leur futur calendrier de baisse des taux directeurs. Alors que les publications des statistiques ont montré que l'inflation ne baissait plus, la Banque centrale européenne a gardé les taux inchangés et a indiqué qu'elle resterait attentive à la progression des salaires et aux tensions géopolitiques. De son côté, la Fed a également fait part de sa volonté d'avoir des indicateurs supplémentaires sur le ralentissement de la hausse des prix pour entamer sa première baisse de taux. Par ailleurs, les conflits au Proche-Orient et les attaques en mer Rouge ont provoqué une forte hausse des prix du transport maritime. En fin de trimestre, les banquiers centraux ont communiqué des projections laissant entrevoir des baisses de taux au mois de juin prochain pour la Fed et la BCE. Ces éléments ont rassuré les investisseurs dont l'appétit pour le risque a augmenté. Du côté de la microéconomie, la saison des résultats a pris fin, et les marchés ont salué des profits dans l'ensemble largement supérieurs aux attentes, notamment pour les grandes entreprises européennes et américaines.

Au cours de deuxième trimestre 2024, la Banque centrale européenne s'est montrée rassurante en ouvrant la voie à une première baisse de ses taux directeurs en juin. Aux États-Unis, les dernières statistiques ont montré que l'inflation ne baisse plus, ce qui a provoqué une hausse de l'incertitude quant à la capacité de la Fed à baisser ses taux directeurs aussi rapidement et amplement que les investisseurs l'anticipaient. Ces divergences de trajectoire de politique monétaire ont renforcé la volatilité du marché obligataire. Côté géopolitique, le contexte fut un peu plus préoccupant. Début avril, les cours du pétrole ont fortement progressé à la suite de la montée des tensions entre Israël et l'Iran, avant de se dégonfler en fin de période, à la suite d'un apaisement des tensions au Moyen-Orient, mais l'incertitude demeure. En fin de trimestre, les investisseurs ont fait face à un regain de stress politique en Europe. La période d'incertitude ouverte en France à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale a installé un climat de nervosité, et a plombé le CAC 40® et les autres indices européens. L'écart entre le rendement de l'OAT française et celui du Bund allemand s'est fortement accentué. Du côté de la politique monétaire, la BCE a procédé, sans surprise, à une baisse de ses taux directeurs, tout comme ses homologues suisses et canadiennes. Outre-Atlantique, les statistiques ont montré des premiers signes de ralentissement de l'économie américaine, laissant entrevoir que la Fed pourrait assouplir sa politique monétaire dès l'automne.

Le troisième trimestre 2024 a été marqué par la baisse de l'incertitude politique en France post élections législatives, avec la potentielle formation d'un gouvernement de coalition ou technique. Aux États-Unis, les statistiques économiques du début de l'été ont renforcé la probabilité d'une prochaine baisse de taux de la Fed, ce qui apporté un fort soutien à la prise de risque des investisseurs. Sans surprise, la Banque centrale européenne a passé son tour lors de sa réunion de politique monétaire de juillet. Du côté de la microéconomie, la météo s'est un peu assombrie sur les marchés, avec la saison des résultats des entreprises qui a engendré quelques prises de profits sur certains titres assez chers, notamment dans le segment technologique, mais également dans les secteurs du luxe et de l'automobile à la suite de publications jugées décevantes. Aux États-Unis, la tentative d'assassinat sur D. Trump et l'abandon de la candidature de J. Biden, en juillet, ont rebattu les cartes en vue de la prochaine élection présidentielle américaine, et ont apporté quelques rotations sectorielles sur les marchés Outre-Atlantique. Au cours du mois d'août, le climat autour des marchés est devenu plus nerveux. La dégradation du marché de l'emploi aux États-Unis a alimenté la crainte d'un atterrissage brutal de l'économie, et le spectre du retour de l'inflation sur fond de tensions au Proche-Orient a ajouté son lot d'incertitudes. La perspective d'un changement de politique monétaire au Japon a engendré un débouclage violent des stratégies de portage. Ce cocktail détonnant a fait plonger les marchés d'actions, baisser les rendements obligataires, et augmenter fortement la volatilité. Mais ces sources de stress ont été très rapidement écartées après la publication de statistiques macroéconomiques et microéconomiques porteuses, et après l'intervention du président de la Banque centrale américaine fin août ouvrant la porte à un adoucissement de sa politique monétaire. En septembre, la Fed a ainsi baissé de 0,50 % ses taux directeurs, et fait des projections de baisses de taux substantielles supplémentaires au cours des prochains mois. Cela a été nettement salué en bourse sur les deux rives de l'Atlantique. Du côté de la macroéconomie, l'inflation est restée sous contrôle aux États-Unis et en zone euro. En fin de trimestre, les imposantes mesures prises par Pékin pour soutenir la croissance et relancer le secteur immobilier ont eu pour effet un rebond spectaculaire des marchés chinois, et de manière indirecte une hausse des marchés exposés à la consommation chinoise, comme le luxe en Europe.

Finalement, sur l'exercice 2023- 2024, concernant les marchés actions, la performance de l'indice de la zone euro, le MSCI EMU, est en hausse de + 20,3 % et l'indice actions monde, MSCI WORLD en euro de + 25,6 %.

Commentaire de gestion

Le portefeuille a démarré la période avec une sous-pondération sur les actions. En effet après de bons crus lors des années précédentes, nous étions réservés sur la capacité des marchés à continuer sur ce rythme. En effet des effets négatifs des hausses de taux qui se matérialisent historiquement entre 12 et 18 mois après les premières hausses devaient pénaliser les économies Européennes et Américaines. De plus la cherté des actions Nord-Américaines ne nous semblait pas soutenable dans ce contexte. Cette hausse vient également de l'expansion des marges des entreprises qui ont profité du cycle inflationniste de la période. Nous tablions également sur une normalisation de ces marges, venant à pénaliser les indices Nord-Américains, et dans une moindre mesure Européens. L'Europe, toujours engluée dans ses problèmes politiques en France et en Allemagne, voit son principal salut dans une valorisation attractive. Cet argument est important sur des perspectives longues mais nettement moins sur des périodes plus courtes et ne constitue donc pas un fort soutien. Nous avons ensuite progressivement remonté notre pondération sur la période, les banques centrales amorçant ensuite une politique plus prudente de baisse de taux. Les entreprises ont en parallèle réussi à préserver leurs marges et à afficher de bonnes performances financières. En 2024, le soutien aux États-Unis a également été fort de la part du secteur technologique, avec des croissances élevées et soutenables qui, couplées au potentiel fort soutien des baisses de taxes sur les entreprises du candidat Trump nous ont conduits à remonter notre vue sur les États-Unis. En parallèle nous sommes passés plus prudents sur la Chine, notamment à la suite d'un NPC jugé décevant en termes d'annonces. Pour finir nous avons conservé une vue prudente sur le Japon sur la période compte tenu d'une valorisation trop riche, et de perspectives de progression de la devise qui viendrait heurter les ventes à l'étranger des sociétés Japonaises converties en Yen.

Entre le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2024, le MSCI EMU, dividendes nets réinvestis a performé de + 24,26 %. Les plus gros contributeurs à la performance du fonds ont été SAP SE (+ 1,68 % de contribution), ASML (+ 1,35 %), Schneider Electric SE (+ 1,28 %), Siemens (+ 0,93 %) et Iberdrola (+ 0,61 %). Les plus grosses contributions négatives sur la période ont été notre couverture Actions (- 0,36 %), Alstom (- 0,32 %), STM (- 0,28 %) et Stellantis (- 0,26 %).

Nous avons par ailleurs ponctuellement mis en place des protections ou indexations à travers des stratégies optionnelles sur les marches Actions Européens et Américains essentiellement.

Notre trésorerie a également été placée tout au long de la période dans des produits monétaires court terme. Ces investissements sont néanmoins restés faibles compte tenu de notre niveau d'investissement Actions et des taux de rendement négatifs.

PERFORMANCES

L'indice de référence est 75% MSCI EMU dividendes nets réinvestis + 11% MSCI USA Large Cap dividendes nets réinvestis (en euro) + 8% MSCI Europe ex EMU dividendes nets réinvestis (en euro) + 4% MSCI Pacific dividendes nets réinvestis (en euro) + 2% MSCI Emerging Markets dividendes nets réinvestis (en euro)

Performances	Fonds – Part I	Indice de référence
Sur 1 an	19,79 %	20,99 %
Sur 3 ans	25,83 %	25,03 %
Sur 5 ans	63,99 %	53,21 %

Performances	Fonds – Part MH	Indice de référence
Sur 1 an	20,49 %	20,99 %
Sur 3 ans	27,61 %	25,03 %
Sur 5 ans	67,10 %	53,21 %

Performances	Fonds – Part GD	Indice de référence
Sur 1 an	20,45 %	20,99 %
Sur 3 ans	—	—
Sur 5 ans	—	—

Performances	Fonds – Part R	Indice de référence
Sur 1 an	18,77 %	20,99 %
Sur 3 ans	—	—
Sur 5 ans	—	—

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	9 798 612,26	8 937 216,40	18 735 828,66
AIR LIQUIDE SA FP EUR	78 283,21	6 544 026,01	6 622 309,22
RENAULT SA FP EUR	1 039 699,88	4 042 609,91	5 082 309,79
ENGIE FP EUR	3 022 171,61	1 687 368,58	4 709 540,19
AXA SA FP EUR	39 050,32	4 669 341,69	4 708 392,01
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN FP EUR	90 770,14	4 070 634,00	4 161 404,14
BNP PARIBAS FP EUR	239 563,39	3 910 331,89	4 149 895,28
SANDOZ GROUP AG SE CHF	1 845 974,57	2 156 129,34	4 002 103,91
PRYSMIAN SPA IM EUR	93 128,44	3 858 030,48	3 951 158,92
SPIE SA FP EUR	#N/A	3 934 455,23	3 934 455,23

EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 125,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 135,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- 101,90 % selon la méthode de l'engagement,
- 101,92 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Le FCP relevant de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, de plus amples informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales du FCP sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport de gestion.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)) :

Le fonds n'a eu ni recours aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT), ni aux Total Return Swap (TRS).

PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2^e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

LBP AM tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LBP AM, 36 Quai Henri IV, 75004 Paris.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de LBP AM : www.lbpam.com

FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice réels sur le fonds sont :

- 0,05 % de l'actif net moyen pour la part FR0011426857,
- 0,04 % de l'actif net moyen pour la part FR001400BDX3,
- 0,01 % de l'actif net moyen pour la part FR001400BDZ8,
- 0,04 % de l'actif net moyen pour la part FR0007012182.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes:

- Les collaborateurs de LBP AM sont uniquement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBP AM n'encourage pas les risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le montant individuel de rémunération variable pour un collaborateur est fonction:
 - de la performance globale individuelle du collaborateur, mesurée à travers l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année, de sa tenue de poste et de son niveau d'engagement,
 - de la performance globale de LBP AM pour l'année considérée, qui permet de définir le pool de rémunérations variables pour l'ensemble des collaborateurs de LBP AM,
 - du taux plafond de rémunération variable individuelle du collaborateur.

La part variable individuelle revenant au collaborateur concerné sera déterminée sur la base de critères à la fois quantitatifs et qualitatifs y compris la tenue de poste. Un équilibre est assuré entre ces critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères sont déterminés par le responsable hiérarchique de chaque collaborateur et reportés dans les formulaires des entretiens. Le niveau de performance général du collaborateur concerné sur l'année de référence est apprécié d'une manière formelle et globale entre le manager et son collaborateur.

Les objectifs fixés lors de l'entretien doivent permettre de servir au mieux les intérêts de la Société et de ses investisseurs. Ils n'ont pas vocation à accroître le niveau des risques intrinsèques de l'activité de LBP AM.

- Personnel concerné par ces dispositions: l'ensemble du personnel est concerné par cette politique. Toute personne ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction et des preneurs de risque, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 % sur 3 ans.
- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori: les rémunérations peuvent être reprises tant qu'elles ne sont pas versées par:
 - Restitutions: reprise des montants provisionnés sur les années antérieures (rémunération acquise mais non versée), applicables à l'ensemble des collaborateurs assujettis à un différé de leur rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion;
 - Malus: diminution des montants provisionnés sur les années futures (rémunération non acquise et non versée), applicables à l'opérationnel concerné, disposant d'un différé de sa rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ou le client.
- Comité de rémunération: pour le personnel concerné par le versement d'une rémunération variable différée, le Comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance de LBP AM. Il s'agit de dirigeants de La Banque Postale et d'Aegon AM, ainsi que 2 membres indépendants.

Pour l'ensemble du personnel, le comité de rémunération est composé du Directoire de LBP AM et de la DRH.

2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 29 décembre 2023		
Ensemble des CDI de la Société LBP AM sur l'année 2023		
	Fixes bruts	14 950 686€
	Variables + primes bruts	5 277 437 €
Ensemble des gérants		
	Fixes bruts	3 420 000 €
	Variables + primes bruts	1 863 260 €
Ensemble des cadres supérieurs (non gérants)		
	Fixes bruts	1 232 500 €
	Variables + primes bruts	533 000 €

Comptes annuels

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	243 120 462,94
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	243 120 462,94
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	18 449 653,52
OPC	9 046 293,52
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	9 403 360,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instrument­es financiers à terme (G)	106 334,35
Opérations tempo­raires sur titres (H)	0,00
Créances repré­sen­ta­tives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances repré­sen­ta­tives de titres donnés en garantie	0,00
Créances repré­sen­ta­tives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations tempo­raires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	261 676 450,81
Créances et comptes d'ajustement actifs	113 086,82
Comptes financiers	86 448,87
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	199 535,69
Total de l'actif I+II	261 875 986,50

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	215 308 156,08
Report à nouveau sur revenu net	1 533 707,37
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	44 563 117,37
Capitaux propres I	261 404 980,82
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	261 404 980,82
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	106 334,35
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	106 334,35
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	257 465,84
Concours bancaires	107 205,49
Sous-total autres passifs IV	364 671,33
Total Passifs : I+II+III+IV	261 875 986,50

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	6 886 137,69
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	7 434,33
Sous-total produits sur opérations financières	6 893 572,02
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-75 557,66
Sous-total charges sur opérations financières	-75 557,66
Total revenus financiers nets (A)	6 818 014,36
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-497 452,57
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-497 452,57
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	6 320 561,79
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-184 703,99
Sous-total revenus nets I = (C+D)	6 135 857,80
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	20 663 625,03
Frais de transactions externes et frais de cession	-211 872,43
Frais de recherche	-112 524,80
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	20 339 227,80
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-227 064,73
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	20 112 163,07

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	20 286 324,65
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-1 781,56
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	20 284 543,09
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-1 969 446,59
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	18 315 096,50
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	44 563 117,37

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP est double:

- chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à son indice de référence composé de 75% MSCI EMU + 8% MSCI Europe Ex EMU + 11% MSCI USA Large Cap + 4% de MSCI Pacific + 2% MSCI Emerging Markets; et
- Investir dans des sociétés apportant des solutions aux principaux enjeux de développement durable, selon l'analyse de la Société de Gestion.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net Global en EUR	228 191 580,97	230 933 157,36	164 360 667,90	238 696 576,78	261 404 980,82
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD EN EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	195 353 064,38	218 289 445,71
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	18 278,38733	17 206,41022
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	10 687,65	12 686,51
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	908,16	975,83
Distribution unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	165,00	190,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	19,45	0,00
Report à nouveau unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	90,34	196,38
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART I EN EUR					
Actif net	2 507 497,73	810 483,50	651 043,05	790 232,70	132 973,81
Nombre de titres	457,01991	120,01991	120,01991	121,01991	17,00000
Valeur liquidative unitaire	5 486,62	6 752,90	5 424,45	6 529,77	7 821,98
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	199,54	526,05	564,07	546,48	603,41
Capitalisation unitaire sur revenu	42,39	69,85	104,60	121,25	143,67
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART MH EN EUR					
Actif net	225 684 083,24	230 122 673,86	163 708 632,83	42 552 094,80	42 981 153,94
Nombre de titres	40 850,00000	33 764,00000	29 848,00000	6 408,00000	5 372,00000
Valeur liquidative unitaire	5 524,70	6 815,62	5 484,74	6 640,46	8 000,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	200,74	530,04	570,04	554,46	616,38
Capitalisation unitaire sur revenu	54,50	86,31	116,71	160,55	189,65
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART R EN EUR					
Actif net	0,00	0,00	992,02	1 184,90	1 407,36
Nombre de titres	0,00	0,00	10,00000	10,00000	10,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	99,20	118,49	140,73
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	-0,18	9,96	10,91
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,01	1,32	1,50

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 — Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB: les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat): B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2e alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur:

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes);
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle: OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 — Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant):

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés. Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Valeurs mobilières

Les titres cotés: à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une SICAV), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C.: à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF: à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres:

- Les prêts de titres: la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres: les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux: s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois: individualisation de la créance sur la base du prix du contrat.

Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

- Les pensions long terme: Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur plancher. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois: valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures: cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options: cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Options OTC: ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme: réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme: ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux:

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

Exposition directe aux marchés de crédit: principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau Cf.):

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées: note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation. Les règles de détermination de la note retenue sont alors:

- 1er niveau: s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur
- 2e niveau: la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisée en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Les informations exposées dans ce tableau résultent de la méthodologie de notation de crédit définie par l'Autorité des normes comptables et précisée ci-dessus.

Cette méthodologie diffère de celle appliquée par LBP AM qui est exposée dans le prospectus du fonds (méthode de Bâle) et reprise dans le présent rapport annuel (rubrique « Titres de créance et instruments du marché monétaire »).

Par conséquent, le niveau des expositions directes exposé dans ce tableau ne reflète pas la notation crédit des émetteurs définie selon la méthodologie exposée dans le prospectus et le rapport annuel du fonds et ne reflète ainsi pas le niveau de risque crédit suivi par les équipes de gestion.

Il convient donc de vous référer aux rapports mensuels du fonds mis à disposition sur le site Internet de LBP AM afin d'accéder aux expositions crédit du fonds telles que définies et suivies par LBP AM pour la mise en œuvre de la stratégie de gestion du fonds.

Frais de gestion

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux Barème				
			Part GD	Part GP	Part I	Part MH	Part R
1	Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services	Actif net (hors OPC)	0,50 % TTC max	1,40 % TTC max	1,20 % TTC max	1,00 % TTC max	1,80 % TTC max
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2 % max TTC maximum				
3	Commissions de mouvement	Transaction / Opération	Néant.				
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant.				

Les frais indirects maximum se décomposent en frais de gestion à hauteur maximum de 1% et en commission de souscription/ rachat à hauteur maximum de 1% étant précisé que les OPC gérés par la même Société de Gestion ne prélèveront pas de commission de souscription/rachat.

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion de ce FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex: Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex. procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part I, GD, R et MH	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	238 696 576,78
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	4 169 605,26
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-25 423 303,29
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	6 320 561,79
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	20 339 227,80
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	20 284 543,09
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-2 982 230,61
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	261 404 980,82

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD		
Parts souscrites durant l'exercice	355,0121	4 040 290,33
Parts rachetées durant l'exercice	-1 426,98921	-16 811 154,60
Solde net des souscriptions/rachats	-1 071,97711	-12 770 864,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17 206,41022	
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART I		
Parts souscrites durant l'exercice	16,00	121 321,39
Parts rachetées durant l'exercice	-120,01991	-835 351,70
Solde net des souscriptions/rachats	-104,01991	-714 030,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17,00	
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART MH		
Parts souscrites durant l'exercice	1,00	7 993,54
Parts rachetées durant l'exercice	-1 037,00000	-7 776 796,99
Solde net des souscriptions/rachats	-1 036,00000	-7 768 803,45
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 372,00000	
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART R		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10,00	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART MH	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD FR001400BDX3	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	218 289 445,71	17 206,41022	12 686,51
LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART I FR0011426857	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	132 973,81	17,00	7 821,98
LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART MH FR0007012182	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	42 981 153,94	5 372,00000	8 000,95
LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART R FR001400BDZ8	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	1 407,36	10,00	140,73

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 France +/-	Pays 2 Allemagne +/-	Pays 3 Pays-Bas +/-	Pays 4 Etats-Unis +/-	Pays 5 Espagne +/-
ACTIF						
Actions et valeurs assimilées	243 120,47	66 756,58	48 581,30	30 887,44	25 614,41	17 828,08
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN						
Futures	125,99	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	243 246,46					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	86,45	0,00	0,00	0,00	86,45
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-107,21	0,00	0,00	0,00	-107,21
HORS-BILAN					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	-20,76

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
ACTIF							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	86,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-107,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-20,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 SEK +/-	Devise N Autres devises +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	27 513,44	8 444,67	5 454,61	3 594,97	2 440,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	19,07	8,37	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	48,60	0,00	5,33	15,01	17,50
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	-16,97	0,00	0,00	-18,16
HORS-BILAN					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	27 581,11	8 436,07	5 459,94	3 609,98	2 439,34

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
ACTIF			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
PASSIF			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPÉRATIONS FIGURANT À L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
OPÉRATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	111 442,64
	Autres créances	1 644,18
Total des créances		113 086,82
Dettes		
	Rachats à payer	134 756,04
	Frais de gestion fixe	44 814,43
	Autres dettes	77 895,37
Total des dettes		257 465,84
Total des créances et des dettes		-144 379,02

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	421 834,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	92 965,10
Pourcentage de frais de recherche	0,04
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 857,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	131,15
Pourcentage de frais de recherche	0,05
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART MH	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	73 739,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	19 428,39
Pourcentage de frais de recherche	0,04
PART LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	20,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,57
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,16
Pourcentage de frais de recherche	0,01

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	1 034 881,98
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	1 034 881,98
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	1 034 881,98

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			9 399 460,00
	FR0007079330	LBPAM ACTIONS ASIE-MM	9 399 460,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			9 399 460,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	6 135 857,80
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	6 135 857,80
Report à nouveau	1 533 707,37
Sommes distribuables au titre du revenu net	7 669 565,17

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	5 114 558,64
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 114 558,64
Report à nouveau	1 533 707,37
Sommes distribuables au titre du revenu net	6 648 266,01
Affectation :	
Distribution	3 269 217,94
Report à nouveau du revenu de l'exercice	3 379 048,07
Capitalisation	0,00
Total	6 648 266,01
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	17 206,41022
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	190,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	348 484,84

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	2 442,43
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 442,43
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 442,43
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	2 442,43
Total	2 442,43
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART MH

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	1 018 841,65
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 018 841,65
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 018 841,65
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 018 841,65
Total	1 018 841,65
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	15,08
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	15,08
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	15,08
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	15,08
Total	15,08
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	20 112 163,07
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	20 112 163,07
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	20 112 163,07

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	16 790 580,63
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	16 790 580,63
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	16 790 580,63
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	16 790 580,63
Total	16 790 580,63
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	10 258,07
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	10 258,07
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	10 258,07
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	10 258,07
Total	10 258,07
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART MH

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 311 215,18
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	3 311 215,18
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 311 215,18
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	3 311 215,18
Total	3 311 215,18
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	109,19
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	109,19
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	109,19
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	109,19
Total	109,19
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

D5c.Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	3 269 217,94	EUR	190,00	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
Total	3 269 217,94	EUR	190,00	EUR

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			242 085 580,96	92,60
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			242 085 580,96	92,60
Assurance			12 615 247,36	4,83
ABRDN PLC	GBP	10 959	21 514,97	0,01
ALLIANZ SE-REG	EUR	12 500	3 687 500,00	1,42
ALLSTATE CORP	USD	196	33 306,21	0,01
ASR NEDERLAND NV	EUR	9 652	424 688,00	0,16
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	71 408	1 853 037,60	0,71
AVIVA PLC-B SHARE	GBP	9 484	55 122,43	0,02
AXA	EUR	62 670	2 163 995,10	0,83
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	GBP	45 382	123 429,45	0,05
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	6 506	3 215 915,80	1,23
PROGRESSIVE CORP	USD	973	221 234,25	0,08
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	USD	1 903	206 490,12	0,08
PRUDENTIAL PLC	GBP	8 718	72 778,35	0,03
ST JAMES'S PLACE PLC	GBP	4 845	42 740,58	0,02
SWISS LIFE HOLDING AG-REG	CHF	80	59 992,56	0,02
SWISS RE AG	CHF	1 776	220 148,92	0,08
ZURICH FINANCIAL SERVICES	CHF	394	213 353,02	0,08
Automobiles			5 096 218,93	1,95
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	12 423	983 653,14	0,38
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	14 925	501 927,75	0,19
FORD MOTOR CO	USD	20 780	196 619,15	0,08
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	31 101	1 805 102,04	0,69
STELLANTIS NV	EUR	84 956	1 054 134,05	0,40
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	5 830	554 782,80	0,21
Banques commerciales			20 109 136,05	7,69
BANCO BPM SPA	EUR	28 412	172 119,90	0,07
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	204 984	1 989 984,67	0,76
BANCO DE SABADELL S.A.	EUR	174 890	333 865,01	0,13
BANK OF AMERICA CORP	USD	3 939	140 047,06	0,05
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	33 351	334 510,53	0,13
BANK OF NEW YORK MELLON	USD	3 440	221 494,02	0,08
BARCLAYS PLC	GBP	48 914	132 006,96	0,05
BNP PARIBAS	EUR	37 559	2 311 756,45	0,87
CAIXABANK S.A.	EUR	126 627	679 227,23	0,26
COMMERZBANK AG	EUR	46 191	763 306,28	0,29
CREDIT AGRICOLE	EUR	66 181	908 334,23	0,35
DANSKE BANK AS	DKK	3 400	91 902,37	0,04
DEUTSCHE BANK AG	EUR	55 198	855 458,60	0,33
DNB BANK ASA	NOK	5 581	102 741,68	0,04
ERSTE GROUP BANK	EUR	17 765	874 926,25	0,33
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	66 971	538 633,41	0,21
ING GROEP NV	EUR	124 055	2 018 871,07	0,77
INTESA SANPAOLO	EUR	560 300	2 150 151,25	0,82
JPMORGAN CHASE & CO	USD	2 841	536 762,03	0,21
KBC GROUPE	EUR	16 602	1 185 714,84	0,45
LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	284 664	201 168,72	0,08
MORGAN STANLEY	USD	1 218	113 762,21	0,04
NATWEST GROUP PLC	GBP	25 527	105 507,30	0,04

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	1 347	223 101,97	0,09
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN	SEK	5 026	68 972,55	0,03
SOCIETE GENERALE SA	EUR	28 223	630 784,05	0,24
STANDARD CHARTERED PLC	GBP	8 100	77 198,49	0,03
SWEDBANK AB	SEK	2 396	45 598,76	0,02
TRUIST FINANCIAL CORPORATION	USD	1 797	68 865,81	0,03
UBS GROUP AG	CHF	11 356	314 342,09	0,12
UNICREDIT SPA	EUR	48 724	1 918 020,26	0,73
Biens de consommation durables			618 192,16	0,24
BARRATT DEVELOPMENTS PLC	GBP	9 250	53 217,66	0,02
BERKELEY GROUP HOLDINGS/THE	GBP	1 185	67 221,92	0,03
SEB	EUR	4 155	425 887,50	0,16
TAYLOR WIMPEY PLC	GBP	36 394	71 865,08	0,03
Biotechnologie			1 010 250,53	0,39
AMGEN	USD	714	206 135,87	0,08
ARGEN-X SE - W/I	EUR	1 280	621 568,00	0,24
GILEAD SCIENCES INC	USD	2 430	182 546,66	0,07
Boissons			3 664 652,16	1,40
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	12 891	765 467,58	0,28
CARLSBERG AS.B	DKK	291	31 135,14	0,01
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	6 242	440 443,98	0,17
DIAGEO PLC	GBP	9 712	303 831,93	0,12
HEINEKEN	EUR	9 393	748 058,52	0,29
PEPSICO INC	USD	2 032	309 611,22	0,12
PERNOD RICARD	EUR	5 130	695 628,00	0,27
REMY COINTREAU	EUR	2 992	208 991,20	0,08
THE COCA COLA COMPANY	USD	2 508	161 484,59	0,06
Composants automobiles			2 430 314,86	0,93
FERRARI NV	EUR	3 114	1 306 945,80	0,50
MICHELIN (CGDE)	EUR	30 811	1 123 369,06	0,43
Conglomérats industriels			6 951 797,00	2,66
3M CO	USD	1 896	232 232,61	0,09
ORKLA ASA	NOK	11 789	99 737,65	0,04
RHEINMETALL AG	EUR	1 586	771 430,40	0,30
SIEMENS AG-REG	EUR	32 251	5 848 396,34	2,23
Construction et ingénierie			1 213 327,15	0,46
ACCIONA S.A.	EUR	6 958	887 145,00	0,33
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	6 807	282 354,36	0,11
SKANSKA AB SER'B'SEK10 LIBRE	SEK	2 341	43 827,79	0,02
Courrier, fret aérien et logistique			2 656 100,95	1,02
AERCAP HOLDINGS	USD	6 852	581 534,38	0,22
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	42 905	1 717 487,15	0,66
DSV A/S	DKK	579	107 378,28	0,04
UNITED PARCEL SERVICE CL B	USD	2 044	249 701,14	0,10
Crédit à la consommation			127 619,31	0,05
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	359	87 236,95	0,03
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	USD	301	40 382,36	0,02
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			2 558 161,01	0,98
BKW	CHF	152	24 766,90	0,01
CARREFOUR	EUR	66 226	1 013 920,06	0,41
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	137	108 824,19	0,04
JERONIMO MARTINS	EUR	25 654	452 536,56	0,17
KEURIG DR PEPPER INC	USD	1 155	38 788,05	0,01
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	13 157	408 261,71	0,16

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KROGER	USD	2 158	110 795,57	0,04
MERCADOLIBRE INC	USD	20	36 771,83	0,01
SAINSBURY J. PLC	GBP	7 695	27 319,31	0,01
TARGET CORP	USD	280	39 102,91	0,01
TESCO PLC	GBP	6 392	27 556,16	0,01
VISA INC CLASS A	USD	1 094	269 517,76	0,10
Distribution spécialisée			4 514 130,05	1,73
HENNES AND MAURITZ B	SEK	3 684	56 271,12	0,02
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	1 052	381 945,61	0,15
INDITEX	EUR	50 627	2 690 318,78	1,03
KINGFISHER PLC NEW	GBP	21 206	82 066,37	0,03
MONCLER SPA	EUR	20 102	1 146 216,04	0,44
SHERWIN-WILLIAMS CO	USD	460	157 312,13	0,06
Divertissement			246 581,03	0,09
NETFLIX INC	USD	388	246 581,03	0,09
Eau			183 913,04	0,07
SEVERN TRENT PLC	GBP	2 684	85 224,78	0,03
UNITED UTILITIES GROUP	GBP	7 854	98 688,26	0,04
Electricité			14 077 692,42	5,39
ELEC DE PORTUGAL	EUR	302 133	1 239 349,57	0,47
ENDESA SA	EUR	35 045	687 933,35	0,26
ENEL SPA	EUR	428 474	3 074 300,95	1,18
ENGIE	EUR	65 845	1 021 585,18	0,39
IBERDROLA SA	EUR	290 003	4 028 141,67	1,55
LEGRAND SA	EUR	13 873	1 433 080,90	0,55
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	803	60 819,49	0,02
ORSTED	DKK	997	59 541,95	0,02
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	52 003	908 492,41	0,35
SSE PLC	GBP	7 304	165 295,74	0,06
TERNA	EUR	172 991	1 399 151,21	0,54
Equipement et services pour l'énergie			306 494,34	0,12
SCHLUMBERGER LTD	USD	5 672	213 198,69	0,08
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	4 704	93 295,65	0,04
Equipements de communication			1 459 146,30	0,56
ARISTA NETWORKS INC	USD	239	82 194,33	0,03
CISCO SYSTEMS	USD	5 840	278 486,45	0,11
NOKIA (AB) OYJ	EUR	224 564	881 189,14	0,34
QUALCOMM INC	USD	1 426	217 276,38	0,08
Equipements électriques			8 422 748,30	3,22
ABB LTD-REG	CHF	7 383	384 187,34	0,15
ALSTOM	EUR	19 709	367 277,22	0,14
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	752	223 325,91	0,09
EMERSON ELECTRIC	USD	1 467	143 762,19	0,05
GE VERNOVA INC	USD	449	102 581,44	0,04
PRYSMIAN SPA	EUR	11 377	741 780,40	0,28
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	27 349	6 459 833,80	2,47
Equipements et fournitures médicaux			4 498 819,47	1,72
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	2 303	235 262,78	0,09
ALCON INC	CHF	1 041	93 236,09	0,04
BECTON DICKINSON	USD	342	73 882,17	0,03
BIOMERIEUX	EUR	6 464	695 526,40	0,27
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	1 616	121 339,37	0,05
COLOPLAST B	DKK	642	75 355,65	0,03
ESSILORLUXOTTICA	EUR	11 204	2 381 970,40	0,89

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GETINGE INDUSTRIER AB -B-	SEK	1 253	24 233,75	0,01
MEDTRONIC PLC	USD	3 098	249 910,79	0,10
SARTORIUS PRIV.	EUR	1 387	349 801,40	0,13
SMITH AND NEPHEW PLC	GBP	5 149	71 660,86	0,03
SONOVA HOLDING NOM.	CHF	321	103 584,68	0,04
STRAUMANN HOLDING	CHF	157	23 055,13	0,01
Equipements et instruments électroniques			159 393,40	0,06
CORNING INC	USD	3 940	159 393,40	0,06
FPI Bureautiques			1 049 820,20	0,40
GECINA SA	EUR	10 153	1 049 820,20	0,40
FPI de détail			1 362 649,72	0,52
KLEPIERRE	EUR	22 153	652 184,32	0,25
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	9 039	710 465,40	0,27
FPI Industrielles			53 781,38	0,02
SEGRO PLC	GBP	5 120	53 781,38	0,02
FPI spécialisé			50 105,90	0,02
EQUINIX INC	USD	63	50 105,90	0,02
Gaz			24 845,51	0,01
CENTRICA PLC	GBP	17 722	24 845,51	0,01
Gestion immobilière et développement			233 239,07	0,09
SIMON PROPERTY GROUP INC PRD	USD	1 427	216 111,77	0,08
SWISS PRIME SITE-REG	CHF	170	17 127,30	0,01
Grands magasins et autres			2 157 824,66	0,83
NEXT PLC	GBP	471	55 373,14	0,02
PROSUS NV	EUR	53 552	2 102 451,52	0,81
Hôtels, restaurants et loisirs			2 640 001,01	1,01
ACCOR SA	EUR	22 607	881 673,00	0,34
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	14 079	914 008,68	0,35
COMPASS GROUP PLC	GBP	3 795	109 190,91	0,04
INTERCONTINENTAL HOTELS GROU	GBP	552	53 975,99	0,02
MCDONALD'S CORP	USD	584	159 342,18	0,06
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	7 085	521 810,25	0,20
Industrie aérospatiale et défense			5 257 368,22	2,01
AIRBUS SE	EUR	15 628	2 050 706,16	0,78
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	476	88 162,68	0,03
KONGSBERG GRUPPEN	NOK	662	58 118,59	0,02
LEONARDO SPA	EUR	25 183	504 163,66	0,19
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	GBP	36 383	230 528,43	0,09
SAFRAN SA	EUR	11 017	2 325 688,70	0,90
Logiciels			15 077 264,18	5,77
ADOBE INC	USD	451	209 236,84	0,08
AENA SME SA	EUR	2 344	463 174,40	0,18
AUTODESK	USD	897	221 410,83	0,08
DASSAULT SYST.	EUR	35 063	1 249 294,69	0,48
ERICSSON(LM) B	SEK	11 937	80 951,71	0,03
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	53 511	1 123 731,00	0,43
INTUIT INC	USD	77	42 844,85	0,02
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	3 259	226 630,52	0,09
MICROSOFT CORP	USD	4 992	1 924 696,56	0,74
ORACLE CORP COM	USD	817	124 740,65	0,05
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	183	56 045,34	0,02
PANDORA A/S	DKK	427	63 150,85	0,02
RTX CORP	USD	1 461	158 608,27	0,06
SAP SE	EUR	41 284	8 438 449,60	3,22

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SERVICENOW INC	USD	108	86 549,99	0,03
TEMENOS AG - REG	CHF	306	19 241,81	0,01
TESLA INC	USD	1 559	365 468,55	0,14
WORKDAY INC-A	USD	578	126 579,44	0,05
WPP PLC	GBP	10 516	96 458,28	0,04
Machines			3 214 356,49	1,23
ALFA LAVAL	SEK	2 203	94 951,19	0,04
ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	16 231	281 850,96	0,11
CATERPILLAR INC	USD	285	99 878,32	0,04
CUMMINS INC	USD	242	70 209,38	0,03
GEA GROUP	EUR	17 680	777 212,80	0,30
GENERAL ELECTRIC	USD	477	80 599,13	0,03
SANDVIK AB	SEK	3 809	76 395,48	0,03
SIEMENS ENERGY AG	EUR	31 475	1 040 878,25	0,39
SIG COMBIBLOC GROUP	CHF	2 359	47 257,68	0,02
SKF AB-B SHARES	SEK	3 608	64 422,88	0,02
SPIRAX GROUP PLC	GBP	98	8 851,27	0,00
VOLVO AB-B SHS	SEK	5 629	133 448,05	0,05
WAERTSILAE CORPORATION	EUR	21 811	438 401,10	0,17
Marches de capitaux			6 300 440,95	2,41
3I GROUP PLC	GBP	6 277	249 329,79	0,10
ABN AMRO BANK NV-CVA	EUR	26 115	423 193,58	0,16
AIB GROUP PLC	EUR	71 257	366 617,27	0,14
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	534 973	2 461 143,29	0,94
EQT AB	SEK	782	24 020,60	0,01
FINECOBANK SPA	EUR	22 563	346 906,13	0,13
JULIUS BAER GRUPPE	CHF	941	50 875,67	0,02
MEDIOBANCA SPA	EUR	26 950	413 008,75	0,16
NORDEA BANK ABP	SEK	175 567	1 856 078,25	0,71
PARTNERS GROUP HOLDING N	CHF	81	109 267,62	0,04
Matériaux de construction			1 306 145,95	0,50
CRH PLC	USD	1 367	113 593,10	0,04
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	3 983	388 740,80	0,15
VINCI SA	EUR	7 659	803 812,05	0,31
Media			1 642 830,85	0,63
INFORMA PLC	GBP	11 859	116 901,05	0,04
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	15 539	1 525 929,80	0,59
Médias et services interactifs			1 812 936,70	0,69
ALPHABET-A	USD	3 771	560 387,39	0,21
ALPHABET-C-	USD	3 174	475 481,44	0,18
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	1 515	777 067,87	0,30
Métaux et minerais			893 751,37	0,34
ANGLO AMERICAN PLC	GBP	5 389	157 320,85	0,06
ANTOFAGASTA PLC	GBP	2 717	65 733,08	0,03
BOLIDEN AB	SEK	1 895	57 705,96	0,02
ENDEAVOUR MINING PLC	CAD	3 369	71 815,39	0,03
NEWMONT CORP	USD	4 010	192 047,40	0,07
NORSK HYDRO ASA	NOK	13 735	79 991,33	0,03
RIO TINTO PLC	GBP	4 226	269 137,36	0,10
Ordinateurs et périphériques			2 570 379,04	0,98
APPLE INC	USD	9 643	2 013 188,48	0,77
HP INC	USD	5 062	162 693,37	0,06
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	1 592	315 361,64	0,12
LOGITECH INTERNATIONAL SA	CHF	986	79 135,55	0,03

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			759 352,78	0,29
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	4 780	271 982,00	0,10
LONZA GROUP NOM.	CHF	248	140 826,17	0,05
QIAGEN N.V.	EUR	8 563	346 544,61	0,14
Papier et industrie du bois			2 456 824,69	0,94
HOLMEN AB-B SHARES	SEK	1 528	59 347,94	0,02
MONDI PLC	GBP	5 344	91 266,44	0,03
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	89 064	1 024 236,00	0,39
UPM-KYMMENE OYJ	EUR	42 633	1 281 974,31	0,50
Pétrole et gaz			8 981 415,07	3,44
BP PLC	GBP	74 277	349 670,10	0,13
ENI SPA	EUR	106 849	1 461 908,02	0,56
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	16 392	275 385,60	0,11
OMV AG	EUR	12 093	463 887,48	0,18
PHILLIPS 66	USD	1 575	185 505,80	0,07
REPSOL SA	EUR	54 677	647 649,07	0,25
SHELL PLC	GBP	23 888	696 212,97	0,27
TOTALENERGIES SE	EUR	81 185	4 749 322,50	1,81
WILLIAMS COMPANIES INC	USD	3 713	151 873,53	0,06
Producteur et commerce d'énergie indépendants			1 466 286,62	0,56
AIR LIQUIDE SA	EUR	6 251	1 083 048,26	0,41
RWE AG	EUR	11 727	383 238,36	0,15
Produits alimentaires			4 480 600,65	1,71
BARRY CALLEBAUT AG	CHF	9	14 970,52	0,01
DANONE	EUR	34 427	2 249 460,18	0,86
GEN MILLS INC COM	USD	590	39 040,81	0,01
KERRY GROUP PLC-A	EUR	6 679	622 148,85	0,24
MOWI ASA	NOK	2 083	33 623,93	0,01
NESTLE SA-REG	CHF	10 234	923 554,77	0,35
UNILEVER PLC	GBP	10 279	597 801,59	0,23
Produits chimiques			6 989 510,46	2,67
AKZO NOBEL	EUR	27 712	1 754 169,60	0,68
ARKEMA	EUR	6 839	584 734,50	0,22
BASF SE	EUR	19 362	920 759,91	0,35
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	1 313	66 545,53	0,03
DSM-FIRMENICH AG	EUR	9 535	1 179 002,75	0,45
ECOLAB INC	USD	354	80 988,15	0,03
GIVAUDAN-REG	CHF	29	142 928,46	0,05
JOHNSON MATTHEY PLC	GBP	3 836	70 122,66	0,03
LINDE PLC	USD	563	240 555,69	0,09
NOVOZYMES B	DKK	1 670	108 023,05	0,04
SIKA AG-REG	CHF	438	130 313,67	0,05
SYMRISE AG	EUR	10 201	1 265 944,10	0,48
UMICORE	EUR	35 015	408 274,90	0,16
YARA INTERNATIONAL	NOK	1 307	37 147,49	0,01
Produits de soins personnels			4 704 842,42	1,80
HALEON PLC	GBP	2 821	13 320,97	0,01
L'OREAL	EUR	11 669	4 691 521,45	1,79
Produits domestiques			2 660 465,32	1,02
COLGATE PALMOLIVE	USD	2 361	219 609,70	0,08
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	13 280	1 120 832,00	0,44
HENKEL AG UND CO KGAA	EUR	11 241	858 250,35	0,33
KIMBERLY-CLARK CP COM	USD	1 575	200 789,39	0,08
PROCTER AND GAMBLE CO/THE	USD	402	62 386,45	0,02

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	2 428	133 561,16	0,05
SVENSKA CELLULOSA -B- FREE	SEK	4 973	65 036,27	0,02
Produits pharmaceutiques			12 900 002,90	4,93
ABBVIE	USD	2 154	381 140,56	0,15
ASTRAZENECA PLC	GBP	5 309	739 386,96	0,28
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	4 525	209 778,68	0,08
COVESTRO AG	EUR	13 783	771 021,02	0,29
ELI LILLY & CO	USD	512	406 434,55	0,16
ESSITY AKTIEBOLAG-B	SEK	2 600	72 831,26	0,03
GSK PLC	GBP	17 116	311 957,38	0,12
JOHNSON & JOHNSON	USD	1 858	269 797,48	0,10
MERCK AND	USD	2 666	271 270,07	0,10
MERCK KGA	EUR	8 900	1 406 200,00	0,54
NOVARTIS AG-REG	CHF	7 923	817 589,30	0,31
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	11 882	1 254 084,04	0,48
PFIZER INC	USD	10 772	279 325,91	0,11
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	2 712	779 507,36	0,30
SANDOZ GROUP AG	CHF	1 585	59 379,63	0,02
SANOFI	EUR	44 643	4 593 764,70	1,75
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	1 707	276 534,00	0,11
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 024 188,72	0,39
ASSA ABLOY AB	SEK	1 994	60 209,53	0,02
GEBERIT AG-REG	CHF	249	145 837,38	0,06
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	6 600	556 710,00	0,22
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	7 315	35 989,83	0,01
ROCKWOOL A/S-B SHS	DKK	79	33 318,26	0,01
SAINT-GOBAIN	EUR	2 351	192 123,72	0,07
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			18 735 302,00	7,17
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	754	110 851,95	0,04
APPLIED MATERIALS INC	USD	741	134 150,84	0,05
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	1 791	1 055 615,40	0,40
ASML HOLDING NV	EUR	15 357	11 450 179,20	4,40
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	1 954	221 876,70	0,08
BROADCOM INC	USD	3 387	523 504,77	0,20
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	58 473	1 839 560,58	0,70
LAM RESEARCH CORP	USD	51	37 292,31	0,01
NVIDIA CORP	USD	18 446	2 007 152,22	0,77
STMICROELECTRONICS NV	EUR	39 786	1 059 899,04	0,41
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	1 595	295 218,99	0,11
Services aux collectivités			2 271 950,35	0,87
E.ON AG NOM.	EUR	44 855	599 038,53	0,23
NATIONAL GRID PLC	GBP	8 019	99 267,71	0,04
POSTE ITALIANE	EUR	55 886	703 604,74	0,26
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROUP INC	USD	2 795	223 414,68	0,09
SEMPRA ENERGY	USD	2 827	211 838,19	0,08
VAT GROUP AG	CHF	37	16 930,90	0,01
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	14 155	417 855,60	0,16
Services aux entreprises			346 037,61	0,13
ACCENTURE PLC - CL A	USD	505	159 945,70	0,06
ADECCO GROUP AG-REG	CHF	1 253	38 304,04	0,01
RENTOKIL INITIAL PLC	GBP	17 451	76 427,43	0,03
SECURITAS AB B	SEK	6 263	71 360,44	0,03
Services aux professionnels			4 340 261,02	1,66
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	990	245 475,29	0,09

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BUREAU VERITAS SA	EUR	27 323	813 678,94	0,31
EXPERIAN PLC	GBP	2 419	114 285,07	0,04
INTERTEK GROUP PLC	GBP	1 065	66 046,51	0,03
PAYCHEX	USD	1 725	207 408,05	0,08
RELX PLC	GBP	8 881	374 537,94	0,14
SGS SA-REG	CHF	1 266	126 862,22	0,05
SR TELEPERFORMANCE	EUR	2 960	275 280,00	0,11
WOLTERS KLUWER	EUR	13 990	2 116 687,00	0,81
Services clientèle divers			574 689,64	0,22
EDENRED	EUR	15 371	522 921,42	0,20
PEARSON ORD	GBP	4 250	51 768,22	0,02
Services de télécommunication diversifiés			6 561 027,73	2,51
AT AND T INC	USD	14 627	288 332,96	0,11
BT GROUP PLC	GBP	51 420	91 400,97	0,03
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	135 087	3 564 945,93	1,36
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	370 176	1 358 175,74	0,52
SWISSCOM AG-REG	CHF	39	22 887,57	0,01
TELEFONICA SA	EUR	194 413	854 639,55	0,33
TELIA AB	SEK	32 983	95 744,87	0,04
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	7 080	284 900,14	0,11
Services de télécommunication mobile			200 871,00	0,08
AMERICAN TOWER CORP	USD	355	73 974,11	0,03
TELE2 AB	SEK	4 505	45 754,84	0,02
VODAFONE GROUP PLC	GBP	89 971	81 142,05	0,03
Services financiers diversifiés			6 390 045,76	2,44
ADYEN NV	EUR	611	856 988,60	0,33
AFC FIDELITY NALT INFORMATION SCES	USD	1 927	144 604,86	0,06
AMUNDI	EUR	4 718	316 341,90	0,12
CME Group-A Shs -A-	USD	1 188	234 874,96	0,09
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	4 906	1 033 694,20	0,40
EURAZEO	EUR	7 927	584 616,25	0,22
EURONEXT NV - W/I	EUR	3 141	306 090,45	0,12
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	EUR	25 600	987 648,00	0,38
GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	EUR	15 377	1 075 621,15	0,39
INVESTOR AB-B SHS	SEK	6 514	179 965,59	0,07
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	GBP	1 598	196 280,99	0,08
MASTERCARD INC	USD	962	425 640,07	0,16
SP GLOBAL	USD	103	47 678,74	0,02
Services liés aux technologies de l'information			1 396 351,86	0,53
CAPGEMINI SE	EUR	4 546	881 696,70	0,33
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	1 469	102 706,93	0,04
THALES	EUR	2 022	288 236,10	0,11
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	1 837	123 712,13	0,05
Sociétés commerciales et de distribution			112 365,92	0,04
ASHTREAD GROUP PLC	GBP	1 159	80 595,81	0,03
BUNZL PLC	GBP	748	31 770,11	0,01
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			1 017 977,14	0,39
BRITISH LAND CO ORD	GBP	17 197	89 989,47	0,03
COVIVIO	EUR	15 477	844 270,35	0,33
LAND SECURITIES GROUP PLC	GBP	10 700	83 717,32	0,03
Soins et autres services médicaux			992 482,34	0,38
CENCORA INC	USD	936	188 768,32	0,07
FRESENIUS MEDICAL	EUR	8 871	338 783,49	0,13
NMC HEALTH PLC	GBP	34 629	4,16	0,00

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
THE CIGNA GROUP	USD	313	97 160,27	0,04
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	702	367 766,10	0,14
Textiles, habillement et produits de luxe			12 991 271,52	4,97
ADIDAS NOM.	EUR	5 422	1 289 893,80	0,49
BURBERRY GROUP PLC	GBP	2 624	22 107,13	0,01
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	1 889	268 466,94	0,10
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 189	2 622 934,00	1,00
KERING	EUR	3 989	1 024 574,65	0,39
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	10 745	7 397 932,50	2,84
PUMA SE	EUR	9 743	365 362,50	0,14
Transport maritime			106 321,51	0,04
AP MOELLER MAERSK S.B	DKK	25	37 761,67	0,01
KUEHNE + NAGEL INTL AG-REG	CHF	272	66 681,82	0,03
SVITZER GROUP A/S	DKK	50	1 878,02	0,00
Transport routier et ferroviaire			116 167,27	0,04
UNION PACIFIC CORP	USD	526	116 167,27	0,04
Vente par correspondance			941 291,64	0,36
AMAZON.COM INC	USD	5 638	941 291,64	0,36
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			0,00	0,00
Assurance			0,00	0,00
PRUDENTIAL RTS 30-09-24	GBP	8 718	0,00	0,00
Boissons			0,00	0,00
REMY COINTREAU RTS 16-09-24	EUR	2 992	0,00	0,00
TITRES D'OPC			18 449 653,52	7,06
OPCVM			9 046 293,52	3,46
Gestion collective			9 046 293,52	3,46
AMUNDI PEA MSCI EMERGING MARKETS ESG LEADERS UCITS ETF	EUR	290 000	6 969 628,00	2,66
iShares MSCI Korea UCITS ETF USD (Dist)	EUR	30 000	1 198 107,00	0,46
OSTRUM SRI CASH Part M	EUR	84	878 558,52	0,34
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			9 403 360,00	3,60
Gestion collective			9 403 360,00	3,60
AC.CAP.FD IV-GR.BUY OUT FCPR B	EUR	3 750	3 900,00	0,00
LBPAM ACTIONS ASIE-MM	EUR	2 000	9 399 460,00	3,60
TITRES FINANCIERS MIS EN DÉPOSIT			1 034 881,98	0,40
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 034 881,98	0,40
Producteur et commerce d'énergie indépendants			1 034 881,98	0,40
AIR LIQUIDE SA	EUR	5 973	1 034 881,98	0,40
Total			261 570 116,46	100,06

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
DJ STOXX HC 1224	21	0,00	-32 235,00	1 271 340,00
EURO STOXX 50 1224	23	54 600,00	0,00	1 156 900,00
MSCI EMG MKT 1224	-1	0,00	-3 301,82	-52 537,97
OSE TOPIX FUT 1224	-1	4 115,52	0,00	-165 842,10
SP 500 MINI 1224	-8	0,00	-44 317,01	-2 083 867,21
Sous-total 1.		58 715,52	-79 853,83	125 992,72
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		58 715,52	-79 853,83	125 992,72

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	261 570 116,46
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-21 138,31
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	247 154,52
Autres passifs (-)	-391 151,85
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	261 404 980,82

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART GD	EUR	17 206,41022	12 686,51
Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART I	EUR	17,00	7 821,98
Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART MH	EUR	5 372,00000	8 000,95
Part LBPAM ACTIONS ISR EUROMONDE PART R	EUR	10,00	140,73

Rapport annuel

au 29 septembre 2023

exercice N-1

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	240 914 730,96	167 265 065,10
Actions et valeurs assimilées	225 322 946,01	151 729 895,96
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	225 322 946,01	151 729 895,96
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	15 289 173,60	14 947 369,14
OPC et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 643 222,60	14 947 369,14
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	3 600,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	7 642 351,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	587 800,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	587 800,00
Instruments financiers à terme	302 611,35	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	302 611,35	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	5 008 663,93	807 553,46
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 008 663,93	807 553,46
COMPTES FINANCIERS	310 656,77	254 081,57
Liquidités	310 656,77	254 081,57
TOTAL DE L'ACTIF	246 234 051,66	168 326 700,13

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	212 766 739,96	143 781 967,89
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	20 218 989,96	17 082 535,89
Résultat de l'exercice (a,b)	5 710 846,86	3 496 164,12
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	238 696 576,78	164 360 667,90
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	300 411,35	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	300 411,35	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	300 411,35	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	4 686 013,33	1 995 079,24
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 686 013,33	1 995 079,24
COMPTES FINANCIERS	2 551 050,20	1 970 952,99
Concours bancaires courants	2 551 050,20	1 970 952,99
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	246 234 051,66	168 326 700,13

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 - FUTURE 16/12/2022	0,00	1 657 500,00
SP 500 MINI 1223	1 838 465,17	0,00
MME MSCI EMER 1223	1 218 347,11	0,00
EURO STOXX 50 1223	5 843 560,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
S&P TORONTO 6 1223	2 465 348,61	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 10/2023 CALL 4500	166 986,40	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTÉ DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	14 224,77	609,14
Produits sur actions et valeurs assimilées	8 170 156,47	4 059 547,81
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	8 184 381,24	4 060 156,95
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	110 277,84	-2 522,37
Autres charges financières	0,00	-86 776,75
TOTAL (2)	110 277,84	-89 299,12
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	8 074 103,40	3 970 857,83
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	636 180,59	-200 019,86
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	7 437 922,81	3 770 837,97
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 727 075,95	-274 673,85
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	5 710 846,86	3 496 164,12

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

La devise de comptabilité est l'Euro.

La méthode comptabilisation des intérêts: intérêts encaissés.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes:

Valeurs mobilières

Les titres cotés: à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une SICAV), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C.: à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF: à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres:

- Les prêts de titres: la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres: les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux: s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois: individualisation de la créance sur la base du prix du contrat.

Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

- Les pensions long terme: Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur plancher. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois: valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures: cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options: cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Options OTC: ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme: réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme: ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux:

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle): ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Le cours d'évaluation des Crédit Default Swaps (CDS) émane d'un contributeur qui nous est fourni par la société de gestion. L'engagement hors bilan des CDS correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux Barème				
			Part GD	Part GP	Part I	Part MH	Part R
1.	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net (hors OPC)	0,50 % TTC maximum	1,40 % TTC maximum	1,20 % TTC maximum	1,00 % TTC maximum	1,80 % TTC maximum
2.	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2 % TTC maximum				
3.	Commissions de mouvement Société de gestion	Transaction / Opération	Néant				
4.	Commission de surperformance	Actif net	Néant				

Les frais indirects maximum se décomposent en frais de gestion à hauteur maximum de 1 % et en commission de souscription/ rachat à hauteur maximum de 1 % étant précisé que les OPC gérés par la même Société de Gestion ne prélèveront pas de commission de souscription/rachat.

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus:

- les contributions dues pour la gestion de ce FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex: Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex. procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du FCP.

La Société de Gestion a mis en place un compte de recherche. Ces frais de recherche facturés au FCP s'ajouteront donc aux frais mentionnés plus haut et seront au maximum de 0,06 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Parts GD, I, MH et R	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	164 360 667,90	230 933 157,36
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	196 493 624,16	1 000,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-168 897 410,79	-24 586 005,55
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	35 686 429,30	22 452 685,82
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 988 976,59	-5 190 645,49
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 277 868,46	641 180,58
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 122 526,08	-520 348,99
Frais de transactions	-249 298,23	-158 938,03
Différences de change	-2 372 941,74	643 764,08
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	12 057 255,57	-63 600 950,09
Différence d'estimation exercice N	23 851 415,03	11 794 159,46
Différence d'estimation exercice N-1	-11 794 159,46	-75 395 109,55
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	13 962,01	-25 069,76
Différence d'estimation exercice N	20 962,01	7 000,00
Différence d'estimation exercice N-1	-7 000,00	-32 069,76
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	7 437 922,81	3 770 837,97
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	238 696 576,78	164 360 667,90

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	8 900 372,28	3,73
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	8 900 372,28	3,73
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	2 632 335,01	1,10
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	2 632 335,01	1,10

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 656,77	0,13
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 551 050,20	1,07
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	310 656,77	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 551 050,20	1,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	21 176 404,82	8,87	8 641 878,89	3,62	8 180 921,38	3,43	4 112 908,21	1,72
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	4 619 679,19	1,94	16 774,54	0,01	0,00	0,00	1 131,37	0,00
Comptes financiers	167 823,75	0,07	16 417,50	0,01	0,00	0,00	126 415,52	0,05
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	4 555 416,39	1,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	37 964,72	0,02	1 771,27	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	3 056 812,28	1,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 465 348,61	1,03

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES	
Ventes à règlement différé	4 762 983,49
Dépôts de garantie en espèces	78 731,87
Coupons et dividendes en espèces	166 126,48
Autres créances	822,09
TOTAL DES CRÉANCES	5 008 663,93
DETTES	
Achats à règlement différé	4 555 416,39
Rachats à payer	24 670,19
Frais de gestion fixe	36 278,99
Autres dettes	69 647,76
TOTAL DES DETTES	4 686 013,33
TOTAL DETTES ET CRÉANCES	322 650,60

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART GD		
Parts souscrites durant l'exercice	19 614,32729	196 170 943,94
Parts rachetées durant l'exercice	-1 335,93996	-14 212 114,25
Solde net des souscriptions/rachats	18 278,38733	181 958 829,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 278,38733	
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART I		
Parts souscrites durant l'exercice	1,00000	6 040,26
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,00000	6 040,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	121,01991	
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART MH		
Parts souscrites durant l'exercice	52,00000	316 639,96
Parts rachetées durant l'exercice	-23 492,00000	-154 685 296,54
Solde net des souscriptions/rachats	-23 440,00000	-154 368 656,58
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 408,00000	
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART R		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10,00000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART GD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART MH	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART GD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	296 348,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	78 999,45
Pourcentage de frais de recherche	0,05
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 776,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	362,38
Pourcentage de frais de recherche	0,05
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART MH	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	201 252,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	53 422,88
Pourcentage de frais de recherche	0,04
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	17,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,53
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,26
Pourcentage de frais de recherche	0,02

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés:

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	879 120,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			7 642 351,00
	FR0007079330	LBPAM ISR ACTIONS ASIE PART MH	7 642 351,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			7 642 351,00

3.10. TABLEAU D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d’affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	5 710 846,86	3 496 164,12
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	5 710 846,86	3 496 164,12
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART GD		
Affectation		
Distribution	3 015 933,91	0,00
Report à nouveau de l'exercice	1 651 402,50	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	4 667 336,41	0,00
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	18 278,38733	0,00
Distribution unitaire	165,00	0,00
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	352 810,65	0,00
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	14 673,71	12 554,61
Total	14 673,71	12 554,61
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART MH		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 028 823,51	3 483 609,38
Total	1 028 823,51	3 483 609,38
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	13,23	0,13
Total	13,23	0,13

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	20 218 989,96	17 082 535,89
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	20 218 989,96	17 082 535,89
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART GD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	16 599 759,54	0,00
Total	16 599 759,54	0,00
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	66 135,87	67 699,81
Total	66 135,87	67 699,81
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART MH		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 552 994,95	17 014 837,95
Total	3 552 994,95	17 014 837,95
PART LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	99,60	-1,87
Total	99,60	-1,87

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	247 238 065,92	228 191 580,97	230 933 157,36	164 360 667,90	238 696 576,78
PARTS LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE part GD en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	195 353 064,38
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	18 278,38733
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	10 687,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	908,16
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	165,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 (*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	90,34
PARTS LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE part I en EUR					
Actif net	1 533 020,03	2 507 497,73	810 483,50	651 043,05	790 232,70
Nombre de titres	302,01991	457,01991	120,01991	120,01991	121,01991
Valeur liquidative unitaire	5 075,89	5 486,62	6 752,90	5 424,45	6 529,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	436,33	199,54	526,05	564,07	546,48
Capitalisation unitaire sur résultat	86,05	42,39	69,85	104,60	121,25
PARTS LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE part MH en EUR					
Actif net	245 705 045,89	225 684 083,24	230 122 673,86	163 708 632,83	42 552 094,80
Nombre de titres	48 191,00000	40 850,00000	33 764,00000	29 848,00000	6 408,00000
Valeur liquidative unitaire	5 098,56	5 524,70	6 815,62	5 484,74	6 640,46
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	438,06	200,74	530,04	570,04	554,46
Capitalisation unitaire sur résultat	97,98	54,50	86,31	116,71	160,55
PARTS LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE part R en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	992,02	1 184,90
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	10,00000	10,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	99,20	118,49
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	-0,18	9,96
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,01	1,32

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12 INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	8 676	1 445 595,12	0,61
ALLIANZ SE-REG	EUR	19 506	4 402 504,20	1,85
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	15 343	2 511 649,10	1,05
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	200 357	3 980 692,88	1,66
DR ING HC F PORSCHE AG	EUR	23 564	2 097 196,00	0,88
INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	106 393	3 335 952,52	1,40
MERCEDES-BENZ GROUP AG	EUR	61 677	4 063 897,53	1,70
SAP SE	EUR	47 634	5 850 407,88	2,45
SIEMENS AG-REG	EUR	44 455	6 030 765,30	2,52
SIG COMBIBLOC GROUP	CHF	2 722	63 627,15	0,03
VONOVIA SE	EUR	47 871	1 091 937,51	0,46
TOTAL ALLEMAGNE			34 874 225,19	14,61
BERMUDES				
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	535	102 533,03	0,04
TOTAL BERMUDES			102 533,03	0,04
CHILI				
ANTOFAGASTA PLC	GBP	3 134	51 631,15	0,02
TOTAL CHILI			51 631,15	0,02
DANEMARK				
AP MOELLER MAERSK S.B	DKK	29	49 525,95	0,02
CARLSBERG AS.B	DKK	336	40 165,00	0,02
COLOPLAST B	DKK	741	74 288,80	0,03
DANSKE BANK AS	DKK	3 923	86 461,72	0,03
DSV A/S	DKK	668	118 156,36	0,05
GENMAB A/S	DKK	64	21 525,01	0,01
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	13 708	1 183 663,83	0,50
NOVOZYMES B	DKK	1 927	73 570,73	0,03
ORSTED	DKK	744	38 422,21	0,02
PANDORA A/S	DKK	493	48 367,82	0,02
ROCKWOOL A/S-B SHS	DKK	91	20 898,15	0,01
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	4 789	97 334,16	0,04
TOTAL DANEMARK			1 852 379,74	0,78
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	16 229	929 597,12	0,39
BANCO SANTANDER SA	EUR	650 180	2 352 676,33	0,98
IBERDROLA SA	EUR	512 874	5 433 900,03	2,28
TOTAL ESPAGNE			8 716 173,48	3,65
ETATS-UNIS				
3M CO	USD	1 819	160 845,13	0,07
ABBOTT LABORATORIES	USD	2 600	237 837,07	0,10
ABBVIE INC	USD	1 624	228 640,79	0,09
ADOBE INC	USD	355	170 970,01	0,07
ADVANCED MICRO DEVICES	USD	1 132	109 933,64	0,04
ALLSTATE CORP	USD	409	43 038,20	0,02
ALPHABET INC-CL A	USD	4 195	518 496,06	0,21

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALPHABET INC-CL C	USD	3 654	455 045,95	0,20
AMAZON.COM INC	USD	6 537	784 872,20	0,33
AMERICAN EXPRESS CO	USD	99	13 950,23	0,00
AMGEN INC	USD	856	217 292,62	0,09
APPLE INC	USD	10 326	1 669 812,95	0,70
APPLIED MATERIALS INC	USD	251	32 822,62	0,01
ARISTA NETWORKS INC	USD	148	25 711,11	0,01
AT&T INC	USD	11 675	165 627,86	0,07
ATLISSIAN CORP -CLASS A	USD	331	62 998,64	0,03
AUTODESK INC	USD	556	108 658,29	0,05
AUTOMATIC DATA PROCESSING	USD	830	188 601,09	0,07
AVALONBAY COMMUNITIES INC	USD	590	95 703,99	0,04
BANK OF AMERICA CORP	USD	3 255	84 176,53	0,04
BANK OF NEW YORK MELLON	USD	2 259	91 000,09	0,04
BECTON DICKINSON AND CO	USD	263	64 220,44	0,03
BLACKROCK INC	USD	118	72 052,72	0,04
BLOCK INC	USD	933	39 003,15	0,02
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	1 989	99 191,69	0,04
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	2 679	146 861,07	0,06
BROADCOM INC	USD	343	269 080,46	0,12
CADENCE DESIGN SYS INC	USD	387	85 642,60	0,03
CATERPILLAR INC	USD	629	162 188,43	0,07
CENCORA INC	USD	845	143 636,03	0,06
CISCO SYSTEMS INC	USD	5 277	267 949,49	0,11
CITIGROUP INC	USD	1 394	54 153,69	0,03
CME GROUP INC	USD	688	130 107,54	0,05
COCA-COLA CO/THE	USD	5 212	275 577,58	0,12
COLGATE-PALMOLIVE CO	USD	2 436	163 611,77	0,07
COMCAST CORP-CLASS A	USD	2 543	106 499,76	0,05
CONSOLIDATED EDISON INC	USD	1 025	82 803,54	0,03
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	301	160 616,73	0,07
CVS HEALTH CORP	USD	1 940	127 934,64	0,05
DANAHER CORP	USD	97	22 730,30	0,01
DELL TECHNOLOGIES -C W/I	USD	574	37 354,05	0,02
EATON CORP PLC	USD	646	130 133,53	0,06
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	742	48 553,26	0,02
ELI LILLY & CO	USD	547	277 506,60	0,12
EMERSON ELECTRIC CO	USD	1 307	119 213,21	0,05
EQUITY RESIDENTIAL	USD	1 009	55 951,25	0,02
EVERSOURCE ENERGY	USD	1 864	102 376,95	0,05
FEDEX CORP	USD	173	43 287,99	0,02
FIDELITY NATIONAL INFO SERV	USD	461	24 065,62	0,01
FISERV INC	USD	523	55 799,84	0,03
FORD MOTOR COMPANY	USD	8 695	101 999,43	0,04
GENERAL ELECTRIC CO	USD	578	60 352,21	0,02
GENERAL MILLS INC	USD	449	27 137,20	0,01
GENERAL MOTORS CO	USD	585	18 217,19	0,01
GILEAD SCIENCES INC	USD	1 134	80 266,31	0,04
GOLDMAN SACHS GROUP INC	USD	139	42 480,50	0,01
HALLIBURTON CO	USD	2 421	92 609,68	0,04
HOME DEPOT INC	USD	1 130	322 494,26	0,13
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	946	165 066,39	0,07
HP INC	USD	3 294	79 958,25	0,04

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTEL CORP	USD	3 948	132 563,31	0,06
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	1 564	207 253,08	0,08
JOHNSON & JOHNSON	USD	2 501	367 915,70	0,16
JPMORGAN CHASE & CO	USD	2 889	395 714,55	0,17
KEURIG DR PEPPER INC	USD	1 142	34 052,36	0,01
KIMBERLY-CLARK CORP	USD	1 115	127 270,60	0,06
LOWE'S COS INC	USD	206	40 439,23	0,02
LULULEMON ATHLETICA INC	USD	45	16 389,56	0,00
LYONDELLBASELL INDU-CL A	USD	1 087	97 226,82	0,04
MARATHON PETROLEUM CORP	USD	1 173	167 671,14	0,07
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	1 019	52 097,73	0,02
MASTERCARD INC - A	USD	917	342 903,87	0,14
MCDONALD'S CORP	USD	1 012	251 807,58	0,10
MERCADOLIBRE	USD	24	28 740,61	0,01
MERCK & CO. INC.	USD	3 027	294 337,33	0,12
Meta Platforms - A	USD	1 583	448 861,80	0,18
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	303	19 469,27	0,00
MICROSOFT CORP	USD	5 227	1 558 843,21	0,65
MORGAN STANLEY	USD	2 331	179 808,99	0,08
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	192	49 369,62	0,02
NETFLIX INC	USD	186	66 336,34	0,02
NEWMONT CORP	USD	2 671	93 216,95	0,04
NEXTERA ENERGY INC	USD	2 159	116 825,61	0,05
NVIDIA CORP	USD	1 863	765 418,06	0,32
ON SEMICONDUCTOR	USD	342	30 024,94	0,02
ORACLE CORP	USD	1 057	105 744,93	0,05
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	259	57 350,61	0,02
PAYCHEX INC	USD	392	42 700,69	0,02
PEPSICO INC	USD	1 743	278 945,85	0,12
PFIZER INC	USD	5 521	172 969,61	0,07
PHILLIPS 66	USD	1 148	130 278,35	0,05
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	269	31 192,57	0,01
PPG INDUSTRIES INC	USD	342	41 928,31	0,02
PROCTER & GAMBLE CO/THE	USD	1 381	190 255,17	0,08
PROGRESSIVE CORP	USD	241	31 708,43	0,01
PROLOGIS INC	USD	1 062	112 554,45	0,04
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	USD	1 679	150 479,63	0,06
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROUP INC	USD	736	39 561,52	0,02
QUALCOMM INC	USD	1 015	106 470,74	0,05
RTX CORP	USD	1 622	110 257,70	0,04
S&P GLOBAL INC	USD	297	102 504,62	0,05
SALESFORCE INC	USD	701	134 260,95	0,06
SCHLUMBERGER LTD	USD	2 541	139 920,00	0,06
SEMPRA ENERGY	USD	2 379	152 862,69	0,06
SHERWIN-WILLIAMS CO/THE	USD	451	108 644,68	0,05
SIMON PROPERTY GROUP INC	USD	627	63 976,21	0,03
SNOWFLAKE INC-CLASS A	USD	148	21 355,33	0,01
STARBUCKS CORP	USD	501	43 188,92	0,02
TESLA INC	USD	2 038	481 651,34	0,20
TEXAS INSTRUMENTS INC	USD	621	93 265,84	0,04
THE CIGNA GROUP	USD	136	36 746,65	0,01
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	91	43 505,52	0,02
TJX COMPANIES INC	USD	219	18 384,62	0,00

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TRUIST FINANCIAL CORP	USD	918	24 806,59	0,01
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	1 173	50 952,79	0,02
UNION PACIFIC CORP	USD	732	140 785,98	0,06
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	678	322 872,09	0,14
UNITED PARCEL SERVICE-CL B	USD	1 376	202 575,79	0,08
VALERO ENERGY CORP	USD	833	111 494,15	0,05
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	7 044	215 627,90	0,09
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	97	31 859,06	0,01
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	1 689	366 929,77	0,15
WALGREENS BOOTS ALLIANCE	USD	4 068	85 452,01	0,03
WALT DISNEY CO/THE	USD	849	64 993,11	0,03
WASTE MANAGEMENT INC	USD	111	15 981,90	0,01
WELLS FARGO & CO	USD	1 579	60 937,84	0,02
WEYERHAEUSER CO	USD	2 313	66 981,42	0,03
WILLIAMS COS INC	USD	4 771	151 815,81	0,06
WORKDAY INC-A	USD	162	32 874,33	0,02
TOTAL ETATS-UNIS			20 698 885,15	8,67
FINLANDE				
NESTE OYJ	EUR	43 362	1 393 221,06	0,58
NORDEA BANK ABP	SEK	16 794	175 378,86	0,08
STORA ENSO OYJ-R SHS	EUR	227 597	2 706 128,33	1,13
TOTAL FINLANDE			4 274 728,25	1,79
FRANCE				
AIR LIQUIDE SA	EUR	40 948	6 545 128,32	2,74
ALSTOM	EUR	73 349	1 657 687,40	0,69
AXA SA	EUR	213 209	6 008 229,62	2,52
BKW	CHF	175	29 180,22	0,01
BNP PARIBAS	EUR	98 679	5 963 171,97	2,50
BUREAU VERITAS SA	EUR	72 215	1 697 774,65	0,71
CAPGEMINI SE	EUR	17 873	2 963 343,40	1,24
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	59 751	3 398 636,88	1,43
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	50 795	1 792 809,53	0,75
ESSILORLUXOTTICA	EUR	26 740	4 416 378,40	1,85
IMERYS SA	EUR	58 026	1 624 728,00	0,68
KLEPIERRE	EUR	103 631	2 407 348,13	1,01
L'OREAL	EUR	11 329	4 454 562,80	1,86
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	13 512	9 679 996,80	4,06
MICHELIN (CGDE)	EUR	113 920	3 311 654,40	1,39
ORANGE	EUR	283 601	3 079 906,86	1,29
RENAULT SA	EUR	55 673	2 164 287,88	0,91
SAFRAN SA	EUR	21 610	3 212 110,40	1,35
SANOFI	EUR	61 606	6 251 776,88	2,62
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	37 240	5 845 935,20	2,45
SOCIETE GENERALE SA	EUR	172 179	3 967 865,06	1,66
SPIE SA	EUR	115 182	3 169 808,64	1,33
TOTALENERGIES SE	EUR	119 429	7 441 620,99	3,12
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	125 778	3 450 090,54	1,44
VINCI SA	EUR	20 281	2 129 910,62	0,89
TOTAL FRANCE			96 663 943,59	40,50

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
ACCENTURE PLC-CL A	USD	408	118 347,94	0,05
EXPERIAN PLC	GBP	2 791	86 587,28	0,03
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	1 709	85 889,86	0,03
KERRY GROUP PLC-A	EUR	26 339	2 085 522,02	0,88
MEDTRONIC PLC	USD	1 915	141 732,61	0,06
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	82 187	2 593 821,72	1,09
WILLIS TOWERS WATSON PLC	USD	72	14 210,27	0,01
TOTAL IRLANDE			5 126 111,70	2,15
ITALIE				
BANCO BPM SPA	EUR	350 963	1 591 617,21	0,67
ENI SPA	EUR	142 507	2 174 086,79	0,91
INTESA SANPAOLO	EUR	593 360	1 447 798,40	0,60
PRYSMIAN SPA	EUR	87 324	3 331 410,60	1,40
TOTAL ITALIE			8 544 913,00	3,58
JERSEY				
APTIV PLC	USD	159	14 805,96	0,01
WPP PLC	GBP	12 132	102 521,97	0,04
TOTAL JERSEY			117 327,93	0,05
LUXEMBOURG				
ALFA LAVAL	SEK	2 541	83 017,41	0,04
TOTAL LUXEMBOURG			83 017,41	0,04
NORVEGE				
DNB BANK ASA	NOK	6 439	123 224,61	0,05
KONGSBERG GRUPPEN ASA	NOK	764	29 919,83	0,01
MOWI ASA	NOK	2 403	40 430,38	0,02
NORSK HYDRO ASA	NOK	15 845	94 513,05	0,04
ORKLA ASA	NOK	13 600	96 549,62	0,04
YARA INTERNATIONAL	NOK	1 508	54 251,06	0,02
TOTAL NORVEGE			438 888,55	0,18
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	15 110	8 448 001,00	3,54
HEINEKEN NV	EUR	20 470	1 708 426,20	0,71
ING GROEP NV	EUR	362 168	4 545 208,40	1,91
PROSUS NV	EUR	92 090	2 571 152,80	1,08
TOTAL PAYS-BAS			17 272 788,40	7,24
PORTUGAL				
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA	EUR	650 958	2 562 170,69	1,07
TOTAL PORTUGAL			2 562 170,69	1,07
ROYAUME-UNI				
3I GROUP PLC	GBP	7 241	173 052,72	0,07
ANGLO AMERICAN PLC	GBP	6 217	162 377,38	0,06
ASHTREAD GROUP PLC	GBP	1 337	77 100,23	0,03
ASTRAZENECA PLC	GBP	6 125	783 949,16	0,33
AVIVA PLC	GBP	10 941	49 167,65	0,03
BARCLAYS PLC	GBP	56 430	103 400,78	0,04
BARRATT DEVELOPMENTS PLC	GBP	10 671	54 265,37	0,03

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BERKELEY GROUP HOLDINGS/THE	GBP	1 417	67 092,68	0,03
BP PLC	GBP	85 690	524 967,33	0,22
BRITISH LAND CO ORD	GBP	19 840	72 484,39	0,03
BT GROUP PLC	GBP	50 240	67 592,90	0,03
BUNZL	GBP	863	29 111,57	0,02
BURBERRY GROUP PLC	GBP	3 027	66 601,68	0,03
CENTRICA PLC	GBP	20 445	36 404,54	0,02
COMPASS GROUP PLC	GBP	4 378	100 945,35	0,05
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	1 285	72 812,72	0,03
DIAGEO PLC	GBP	11 204	391 894,58	0,17
ENDEAVOUR MINING PLC	CAD	3 245	60 347,84	0,03
GSK PLC	GBP	19 746	339 647,59	0,14
HALEON PLC	GBP	3 255	12 790,72	0,00
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	77 262	574 432,37	0,24
INFORMA PLC	GBP	13 681	118 356,26	0,04
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	GBP	637	44 606,16	0,02
INTERTEK GROUP PLC	GBP	1 229	58 262,02	0,02
JOHNSON MATTHEY PLC	GBP	4 426	83 070,42	0,03
KINGFISHER PLC NEW	GBP	24 464	62 979,14	0,03
LAND SECURITIES REIT RG	GBP	12 344	83 934,64	0,04
LEGAL&GENERAL GROUP PLC	GBP	52 355	134 297,76	0,06
LINDE PLC	EUR	8 710	3 084 211,00	1,29
LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	328 405	167 988,59	0,07
LONDON STOCK EXCHANGE	GBP	1 844	175 046,07	0,07
MONDI PLC	GBP	6 782	107 312,60	0,05
NATIONAL GRID PLC	GBP	9 251	104 519,02	0,05
NATWEST GROUP PLC	GBP	18 460	50 161,66	0,02
NEXT PLC	GBP	543	45 673,60	0,02
NMC HEALTH	GBP	34 629	3,99	0,00
PEARSON ORD	GBP	4 903	49 086,52	0,02
PRUDENTIAL PLC	GBP	10 058	103 061,45	0,04
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	2 801	187 099,31	0,08
RELX PLC	GBP	10 246	327 791,68	0,13
RENTOKIL INITIAL 05	GBP	17 292	121 646,05	0,05
RIO TINTO PLC	GBP	4 875	290 791,45	0,12
ROLLS-ROYCE HLD	GBP	41 974	106 894,82	0,04
SAINSBURY (J) PLC	GBP	8 877	25 871,64	0,01
SEGRO PLC	GBP	5 907	48 991,19	0,02
SEVERN TRENT PLC NV	GBP	3 097	84 440,92	0,03
SHELL PLC	GBP	28 218	847 776,20	0,36
SMITH & NEPHEW PLC	GBP	5 940	70 055,57	0,02
SPIRAX SARCO ENGINEERING PLC	GBP	113	12 409,94	0,01
SSE PLC	GBP	8 426	156 396,82	0,06
STANDARD CHARTERED PLC	GBP	9 345	81 663,71	0,04
STANDARD LIFE --- REGISTERED SHS	GBP	12 643	22 701,72	0,01
ST JAMES'S PLACE PLC	GBP	5 589	53 621,93	0,02
TAYLOR WIMPEY PLC	GBP	41 986	56 778,40	0,02
TESCO PLC	GBP	7 374	22 460,35	0,01
UNILEVER PLC	GBP	11 858	555 305,46	0,23
UNITED UTILITIES GROUP PLC	GBP	8 056	88 064,32	0,03
VODAFONE GROUP PLC	GBP	103 796	91 925,40	0,04
TOTAL ROYAUME-UNI			11 545 697,33	4,83

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUEDE				
ASSA ABLOY AB	SEK	2 686	55 623,14	0,02
ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	18 725	239 709,30	0,11
BOLIDEN AB	SEK	2 186	59 759,85	0,02
EQT AB	SEK	902	17 008,81	0,01
ERICSSON(LM) B	SEK	13 771	63 847,64	0,03
ESSITY	SEK	2 999	61 505,25	0,02
GETINGE INDUSTRIER AB -B-	SEK	1 445	24 207,91	0,01
HENNES AND MAURITZ B	SEK	2 995	40 478,39	0,01
HEXAGON AB-B SHS	SEK	413	3 352,83	0,00
HOLMEN AB-B SHARES	SEK	1 763	65 262,80	0,03
INVESTOR AB-B SHS	SEK	8 278	150 986,69	0,06
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	8 439	52 677,26	0,02
SANDVIK AB	SEK	4 394	77 011,99	0,03
SECURITAS AB B	SEK	7 225	54 433,25	0,03
SKANDINAVISKA ENSKILDA BAN-A	SEK	5 798	65 856,01	0,03
SKANSKA AB SER'B'SEK10 LIBRE	SEK	2 701	42 267,33	0,01
SVENSKA CELLULOSA -B- FREE	SEK	5 737	74 789,23	0,03
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB -B-	SEK	4 162	65 908,13	0,03
SWEDBANK AB	SEK	2 764	48 371,50	0,02
TELE2 AB-B SHS	SEK	5 197	37 807,86	0,02
TELIA AB	SEK	38 051	74 662,99	0,03
VOLVO AB-B SHS	SEK	6 494	127 367,65	0,06
TOTAL SUEDE			1 502 895,81	0,63
SUISSE				
ABB LTD-REG	CHF	8 517	288 428,68	0,12
ADECCO GROUP AG-REG	CHF	1 445	56 334,93	0,03
ALCON INC	CHF	1 201	87 965,45	0,04
BARRY CALLEBAUT AG	CHF	10	15 053,43	0,00
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT-PC	CHF	4	42 083,53	0,01
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	2 179	251 972,54	0,10
GEBERIT AG-REG	CHF	287	136 010,53	0,06
GIVAUDAN-REG	CHF	34	105 101,44	0,04
JULIUS BAER GRUPPE	CHF	1 086	65 997,58	0,03
KUEHNE + NAGEL INTL AG-REG	CHF	314	84 615,15	0,03
LOGITECH INTERNATIONAL-REG	CHF	1 138	74 350,98	0,03
LONZA GROUP AG-REG	CHF	286	125 674,05	0,05
NESTLE SA-REG	CHF	11 807	1 264 630,82	0,53
NOVARTIS AG-REG	CHF	34 729	3 365 867,77	1,41
PARTNERS GROUP HOLDING N	CHF	94	100 400,60	0,04
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	CHF	3 129	809 104,38	0,34
SGS SA-REG	CHF	1 460	116 100,56	0,05
SIKA AG-REG	CHF	505	121 537,87	0,05
SONOVA HOLDING NOM.	CHF	370	83 164,52	0,04
STMICROELECTRONICS NV	EUR	47 027	1 927 401,60	0,81
STRAUMANN HOLDING AG-REG	CHF	286	34 607,61	0,02
SWISSCOM AG-REG	CHF	45	25 284,19	0,01
SWISS LIFE HOLDING AG-REG	CHF	127	74 950,39	0,03
SWISS PRIME SITE-REG	CHF	196	16 988,49	0,01
SWISS RE AG	CHF	2 049	199 537,12	0,09
TEMENOS AG - REG	CHF	353	23 478,66	0,01
UBS GROUP AG-REG	CHF	13 101	306 914,14	0,13

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VAT GROUP SA	CHF	43	14 606,37	0,00
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CHF	455	197 352,23	0,09
TOTAL SUISSE			10 015 515,61	4,20
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			224 443 826,01	94,03
TOTAL Actions et valeurs assimilées			224 443 826,01	94,03
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI PEA MSCI EMER MARKETS ESG LEADERS UCITS ETF	EUR	360 000	7 386 048,00	3,09
TOTAL FRANCE			7 386 048,00	3,09
LUXEMBOURG				
AIS MSCI EMU ESG LEAD SELEC ETF DR C	EUR	1 000	257 174,60	0,11
TOTAL LUXEMBOURG			257 174,60	0,11
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			7 643 222,60	3,20
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE				
FRANCE				
AC.CAP.FD IV-GR.BUY OUT FCPR B	EUR	3 750	3 600,00	0,00
TOTAL FRANCE			3 600,00	0,00
TOTAL Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE			3 600,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
FRANCE				
LBPAM ISR ACTIONS ASIE PART MH	EUR	1 900	7 642 351,00	3,20
TOTAL FRANCE			7 642 351,00	3,20
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			7 642 351,00	3,20
TOTAL Organismes de placement collectif			15 289 173,60	6,40
Titres mis en dépôt				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AIR LIQUIDE SA	EUR	5 500	879 120,00	0,37
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			879 120,00	0,37
TOTAL Titres mis en dépôt			879 120,00	0,37
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 1223	EUR	-139	103 302,50	0,04
MME MSCI EMER 1223	USD	-27	41 185,36	0,02
S&P TORONTO 6 1223	CAD	15	-64 967,17	-0,03
SP 500 MINI 1223	USD	-9	90 956,32	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			170 477,01	0,07
TOTAL Engagements à terme fermes			170 477,01	0,07

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 10/2023 CALL 4500	EUR	200	2 200,00	0,00
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			2 200,00	0,00
TOTAL Engagements à terme conditionnels			2 200,00	0,00
TOTAL Instruments financier à terme			172 677,01	0,07
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-139 905	-132 141,68	-0,06
APPEL MARGE CACEIS	CAD	92 994	64 967,17	0,03
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-103 302,5	-103 302,50	-0,04
TOTAL Appel de marge			-170 477,01	-0,07
Créances			5 008 663,93	2,10
Dettes			-4 686 013,33	-1,96
Comptes financiers			-2 240 393,43	-0,94
Actif net			238 696 576,78	100,00
Parts LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART I	EUR	121,01991	6 529,77	
Parts LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART GD	EUR	18 278,38733	10 687,65	
Parts LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART MH	EUR	6 408,00000	6 640,46	
Parts LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART R	EUR	10,00000	118,49	

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE PART GD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	3 015 933,909	EUR	165,00	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	3 015 933,909	EUR	165,00	EUR

ANNEXE SFDR

Dénomination du produit : LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE (ci-après, le “Produit Financier”)

Identifiant d’entité juridique: 969500DT4LG3408SB518

LBP AM (ci-après, la « Société de Gestion »)

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu’il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l’UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d’activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n’établit pas de liste d’activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durable ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce Produit Financier a-t-il un objectif d’investissement durable ?

OUI
 NON

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l’UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l’UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu’il n’ait pas eu d’objectif l’investissement durable, il présentait une proportion minimale de 20% d’investissement durables

- Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l’UE
- Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l’UE
- Ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n’a pas réalisé d’investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La démarche ISR de la gestion du Produit Financier diffèrait selon le type d'investissement concerné :

A. Investissements en OPC

La stratégie de gestion du Produit Financier visait à investir dans d'autres OPC gérés ou non par la Société de Gestion, dont au moins 90% doivent avoir obtenu le Label ISR français.

B. Investissements en titres vifs

La démarche ISR de la gestion du Produit Financier visait à identifier et sélectionner les émetteurs qui :

- Proposaient des innovations, des solutions aux principaux enjeux : démographie, urbanisation, environnement, climat, agriculture, alimentation, santé publique...
- Anticipaient l'importance de ces enjeux par une conduite, une responsabilité sur les quatre axes de la philosophie ISR de la Société de Gestion.

Cette analyse a reposé sur la philosophie GREaT, propre à la Société de Gestion, et articulée autour des 4 piliers suivants :

- **G**ouvernance responsable
- Gestion durable des **R**essources
- Transition **É**nergétique
- Développement des **T**erritoires

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Indicateur	Contrainte associée						
<p>Méthodologie d'analyse ESG GREaT –Zone Euro</p>	<p>Rappel de l'objectif : La note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT (telle que décrite dans le document précontractuel) doit être supérieure à celle calculée pour son Univers d'Analyse (constitué des valeurs composant le ou les indice(s) suivants : MSCI EMU dividendes nets réinvestis) après exclusion des 20% des émetteurs les plus mal notés (en ce compris les émetteurs exclus au titre de la politique d'exclusion).</p> <p>Cette contrainte fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.</p> <p>A titre d'exemple, le score obtenu au 30/09/2024 est le suivant :</p> <table border="1" data-bbox="611 875 1406 1086"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>Score du portefeuille*</th> <th>Score cible (univers – 20%)*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Score Great Moyen</td> <td>7.79</td> <td>6.57</td> </tr> </tbody> </table> <p>Dans le référentiel de notation GREaT, 10 est la meilleure note et 1 la plus mauvaise.</p>	Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible (univers – 20%)*	Score Great Moyen	7.79	6.57
Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible (univers – 20%)*					
Score Great Moyen	7.79	6.57					
<p>Méthodologie d'analyse ESG GREaT –Zone USA</p>	<p>Rappel de l'objectif : La note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT (telle que décrite dans le document précontractuel) doit être supérieure à celle calculée pour son Univers d'Analyse (constitué des valeurs composant le ou les indice(s) suivants : MSCI USA Large Cap dividendes nets réinvestis) après exclusion des 20% des émetteurs les plus mal notés (en ce compris les émetteurs exclus au titre de la politique d'exclusion).</p> <p>Cette contrainte fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.</p> <p>A titre d'exemple, le score obtenu au 30/09/2024 est le suivant :</p> <table border="1" data-bbox="611 1641 1460 1834"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>Score du portefeuille*</th> <th>Score cible (univers – 20%)*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Score Great Moyen</td> <td>6.52</td> <td>6.49</td> </tr> </tbody> </table> <p>Dans le référentiel de notation GREaT, 10 est la meilleure note et 1 la plus mauvaise.</p>	Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible (univers – 20%)*	Score Great Moyen	6.52	6.49
Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible (univers – 20%)*					
Score Great Moyen	6.52	6.49					

<p>Méthodologie d'analyse ESG GREaT – Zone Europe Ex-Euro</p>	<p>Rappel de l'objectif : La note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT (telle que décrite dans le document précontractuel) doit être supérieure à celle calculée pour son Univers d'Analyse (constitué des valeurs composant le ou les indice(s) suivants : MSCI Europe Ex EMU Net Return) après exclusion des 20% des émetteurs les plus mal notés (en ce compris les émetteurs exclus au titre de la politique d'exclusion).</p> <p>Cette contrainte fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.</p> <p>A titre d'exemple, le score obtenu au 30/09/2024 est le suivant :</p> <table border="1" data-bbox="611 752 1406 963"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>Score du portefeuille*</th> <th>Score cible (univers – 20%)*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Score Great Moyen</td> <td>6.80</td> <td>6.79</td> </tr> </tbody> </table> <p><small>Dans le référentiel de notation GREaT, 10 est la meilleure note et 1 la plus mauvaise.</small></p>	Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible (univers – 20%)*	Score Great Moyen	6.80	6.79
Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible (univers – 20%)*					
Score Great Moyen	6.80	6.79					
<p>Investissement dans des OPC labélisés ISR</p>	<p>Le Produit Financier visait à investir au minimum 90% de son actif net dans des OPC ayant reçu le label ISR ou un label équivalent.</p> <p>Cette contrainte fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.</p> <p>A titre d'exemple, au 30/09/2024 Le Produit Financier était investi à hauteur de 100% dans des OPC ayant reçu le label ISR ou un label équivalent.</p>						
<p>Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social</p>	<p>L'actif net du Produit Financier visait un investissement à hauteur de 20% minimum dans des Investissements Durables sur le plan environnemental ou social, tels que définis à la section "Quels sont les objectifs des Investissements Durables que le Produit Financier entend partiellement réaliser et comment l'Investissement Durable contribue-t-il à ces objectifs ?" de l'annexe SFDR au prospectus.</p> <p>Cette contrainte fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.</p>						

	A titre d'exemple, au 30/09/2024, le produit financier était investi à hauteur de 63,19% de son actif net dans des titres durables selon la méthodologie définie par la Société de Gestion décrite à la section "Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?" ci-dessous.
--	--

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Méthodologie d'analyse ESG GREaT

La méthodologie d'analyse propriétaire GREaT, permettant de noter les émetteurs des titres investis par le Produit Financier, peut être utilisée pour appliquer deux stratégies de sélection ESG distinctes :

- Approche en exclusion : les émetteurs de l'univers d'analyse ayant la plus mauvaise note selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT sont exclus du portefeuille. Au global, au moins 20% des titres de l'Univers d'Analyse sont exclus après application de cette contrainte combinée avec la politique d'exclusion. Pour cette approche, le score limite correspond à la note limite des titres pouvant être investis par le Produit Financier¹ et le taux d'exclusion précise le taux d'exclusion effectif constaté à la date de clôture de la période considérée.
- Approche en amélioration de note : la note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT doit être supérieure à celle calculée pour son Univers d'Analyse après exclusion des 20% des émetteurs les plus mal notés (en ce compris les émetteurs exclus au titre de la politique d'exclusion). Pour cette approche, la note portefeuille correspond à la note ESG moyenne du portefeuille et le score cible correspond à la note de l'univers retraité des 20% des émetteurs les plus mal notés².

Le Produit Financier peut changer de stratégie de sélection lorsque cela est jugé pertinent au regard des spécificités, pouvant varier dans le temps, de son univers d'analyse ainsi que de sa stratégie de gestion. La méthodologie appliquée à date de clôture des périodes précédentes est indiquée à la première ligne du tableau.

¹ 1 correspond à la meilleure note et 10 à la plus mauvaise. Ainsi, si la note limite indiquée est 7, aucun titre avec une note supérieure ou égale à 7 ne peut être investie par le portefeuille.

² 1 correspond à la meilleure note et 10 à la plus mauvaise.

Zone Euro :

	2023
Méthodologie	Exclusion
Score limite/ Score cible	6.81
Taux d'exclusion/ Note portefeuille	5.81

Zone USA :

	2023
Méthodologie	Exclusion
Score limite/ Score cible	4.39
Taux d'exclusion/ Note portefeuille	4.40

Zone Euro Ex-Euro :

	2023
Méthodologie	Exclusion
Score limite/ Score cible	4.28
Taux d'exclusion/ Note portefeuille	4.27

Indicateurs Clés de Performance

Les indicateurs clés de performance utilisés par le Produit Financier peuvent évoluer pour différentes raisons et notamment lorsque des indicateurs plus pertinents deviennent disponibles ou que cela est rendu nécessaire par la réglementation française ou européenne.

L'indicateur utilisé à la date de clôture de la période considérée est indiqué à la première ligne du tableau.

A titre d'exemple, le score obtenu au 29/09/2023 est le suivant :

Zone Euro :

Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible (score de l'univers d'analyse) *
Empreinte carbone	80.57 tCO2/M€ investi	160.38 tCO2/M€ investi
Droits Humains	75,71%	20,76%

Zone USA :

Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible (score de l'univers d'analyse) *
Empreinte carbone	30.15 tCO2/M€ investi	33.78 tCO2/M€ investi
Droits Humains	31,22%	24,22%

Zone Europe Ex-Euro :

Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible (score de l'univers d'analyse) *
Empreinte carbone	53.22 tCO2/M€ investi	74.78 tCO2/M€ investi
Droits Humains	72,05%	67,60%

Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social

	2023
Poids des investissements durables	64,35%

Investissement dans des OPC labélisés ISR

	2023
Part des investissements en OPC labélisés ISR	96.73%

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le Produit Financier visait la réalisation d'Investissements durables environnementaux et sociaux au sens du Règlement SFDR. Le seuil minimal d'Investissements Durables visé par le Produit Financier est précisé en tête de la présente annexe à la rubrique « Ce produit financier a-t-il un objectif d'Investissement Durable ? ».

Cet objectif concernait l'ensemble des investissements du fonds, mais l'approche différait selon le type d'investissement concerné :

A. Investissements en OPC

La définition des Investissements Durables était fixée par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents et pouvait donc varier d'un OPC à l'autre. La définition appliquée par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents était décrite dans l'annexe au prospectus présentant les caractéristiques environnementales et/ou sociales de chaque OPC sous-jacent.

B. Investissements en titres vifs

Le minimum d'investissement durable est précisé dans la question « **Ce Produit Financier avait-il un objectif d'investissement durable ?** »

Sur la thématique environnementale, les 6 objectifs de la Taxonomie européenne étaient considérés, à savoir :

1. L'atténuation du changement climatique ;
2. L'adaptation au changement climatique ;
3. L'utilisation durable et la protection des ressources marines ;
4. La transition vers une économie circulaire ;
5. La prévention et la réduction de la pollution ;
6. La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

La durabilité des investissements n'a pas été évaluée en tenant compte de l'alignement des investissements à la Taxonomie Européenne mais au moyen d'une méthode développée par la Société de Gestion et précisée ci-dessous.

Sur la **thématique sociale**, les objectifs considérés étaient :

- Le respect et la promotion des Droits humains³, notamment la promotion de conditions de travail justes et favorables et l'intégration sociale par le travail, la protection et la promotion des droits des communautés locales ;
- Le développement des territoires et des communautés, à travers les relations avec les parties prenantes extérieures à l'entreprise et la gestion responsable des chaînes de valeur, et afin d'adresser les enjeux de développement socio-économique, de lutte contre les fractures sociales et territoriales, de soutien aux acteurs locaux et d'accès à l'éducation ;
- Améliorer l'accès à la santé et aux soins essentiels dans le monde en adressant les enjeux de la disponibilité, l'accessibilité géographique, l'accessibilité financière et l'acceptabilité des traitements,

Cette stratégie généraliste n'impliquait pas que tout investissement durable réponde à l'ensemble des enjeux environnementaux et sociaux précités, mais que les investissements durables devaient répondre à au moins un de ces enjeux, tout en ne nuisant pas de manière significative aux autres thématiques.

La contribution à un des objectifs environnementaux et sociaux précités a été évaluée à partir de différentes sources, dont notamment :

Pour l'ensemble des objectifs **environnementaux** et **sociaux** :

- La méthodologie d'analyse extra-financière « GREaT », propre à la Société de Gestion, qui permet de couvrir l'ensemble des thématiques environnementales et sociales ;
- Le score « ODD », analyse qualitative propriétaire qui évaluait les produits, services et pratiques des entreprises en vue de mesurer leur contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) ;

Sur les objectifs spécifiques du **climat** et de la **biodiversité** :

- L'engagement de l'émetteur sur une trajectoire de décarbonation de ses activités compatible avec les objectifs des accords de Paris ;

³ Les Droits humains sont définis comme les normes inaliénables de traitement auxquelles toute personne a droit, indépendamment de son sexe, de son origine nationale ou ethnique, de sa couleur, de sa religion, de sa langue, de son handicap, de son orientation ou genre sexuel ou de tout autre état.

- L'exposition d'un émetteur à des éco-activités telles que définies par le label d'Etat français Greenfin, dédié au financement de la transition énergétique et écologique⁴.
- Le score « Bird », indicateur quantitatif développé par la Société de Gestion visant à évaluer les entreprises principalement sur leurs politiques ainsi que sur leurs pratiques et impacts en lien avec la biodiversité ;
- Le score « Maturité Climat & Biodiversité », analyse qualitative propriétaire visant à évaluer la maturité des entreprises dans la prise en compte des enjeux climatiques et de biodiversité auxquels elles sont et seront confrontées ;

Sur la thématique spécifique de l'accès à la santé :

- Le score « AAAA » (Acceptability Accessibility Affordability, Availability), analyse qualitative visant à évaluer la contribution des entreprises au travers de leurs produits et services aux 4 dimensions de l'accès à la santé (Disponibilité, Accessibilité Géographique, Accessibilité Financière, Acceptabilité) inspirées des travaux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur le sujet.

Une description plus complète des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion, dans le document « LBP AM_ Méthodologie investissements durables » disponible ici : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Le contrôle d'un potentiel préjudice important à un objectif d'Investissement Durable sur le plan environnemental ou social différerait selon le type d'investissement concerné :

A. Investissement en OPC

Le contrôle d'un potentiel préjudice important à un objectif d'Investissement Durable sur le plan environnemental ou social est assuré par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents. La méthodologie appliquée est décrite dans l'annexe au prospectus présentant les caractéristiques environnementales et/ou sociales des OPC sous-jacents.

La Société de Gestion du Produit Financier s'assurait que la méthodologie appliquée par les OPC sous-jacents intégrait bien le contrôle de potentiels préjudices importants aux objectifs de durabilité.

⁴ La liste des éco-activités est disponible sur le site internet du label : [Le label Greenfin | Ministères Écologie Énergie Territoires \(ecologie.gouv.fr\)](https://www.ecologie.gouv.fr/le-label-greenfin)

Concernant les produits financiers gérés par la Société de Gestion, une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

B. Investissement en titres vifs

Afin de s'assurer que l'investissement contribuait à un objectif de durabilité, selon la méthode d'analyse présentée ci-dessus, et ne causait pas de préjudice important à tout objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social, la Société de Gestion a systématiquement contrôlé :

- Les pratiques de l'émetteur relatives à sa gestion des ressources humaines et environnementales. Ce point a été contrôlé grâce à la méthodologie d'analyse extra-financière « GREaT » propre à la société de gestion ;
- L'exposition de l'émetteur à des secteurs sensibles sur les aspects environnementaux (déforestation, charbon thermique, pétrole et gaz) avec mise en œuvre d'une politique d'exclusion ;
- L'exposition de l'émetteur à une controverse sévère sur les enjeux environnementaux sociaux et de bonne gouvernance.

Des notes limites ou des critères de disqualification sont définis pour chaque élément mentionné ci-dessus. Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion, dans le document « LBP AM- Méthodologie investissements durables » disponible ici : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

— — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

*Le règlement délégué (UE) 2022/1288⁵ définit une liste d'indicateurs permettant de mesurer les incidences négatives d'un émetteur sur les facteurs de durabilité environnementaux et sociaux (ci-après, les « **Indicateurs Concernant les Incidences Négatives** »).*

La prise en compte des indicateurs concernant les incidences négatives différerait selon le type d'investissement concerné :

⁵ Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022 complétant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation détaillant le contenu et la présentation des informations relatives au principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » et

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

A. Investissements en OPC

La méthodologie de prise en compte de ces indicateurs est définie par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents. La méthodologie appliquée pour chaque OPC sous-jacent et ses résultats sont décrits dans l'annexe au prospectus présentant les caractéristiques environnementales et/ou sociales desdits OPC.

La Société de Gestion du produit financier s'assure que les sociétés de gestion des OPC sous-jacents prennent bien compte, directement ou indirectement, les indicateurs concernant les incidences négatives et notamment les indicateurs définis dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288.

Concernant les produits financiers gérés par la Société de Gestion, certains indicateurs ont été directement intégrés à la méthodologie de notation propriétaire GREaT permettant d'identifier les investissements durables, ou utilisés pour l'application des politiques d'exclusions. Une description plus complète de la manière dont ces indicateurs ont été intégrés à l'analyse est disponible sur le site internet de la Société de Gestion :

<https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

B. Investissements en titres vifs

Les indicateurs concernant les incidences négatives sont calculés pour chaque émetteur, lorsque la donnée est disponible, et intégrés dans l'outil d'analyse extra-financière.

Certains indicateurs ont par ailleurs été directement intégrés, soit à la méthodologie de notation propriétaire GREaT utilisée à la fois pour identifier une contribution positive ou un impact négatif significatif, soit à l'indicateur de controverse mentionné ci-dessus, soit dans l'analyse pour l'application des politiques d'exclusions.

La liste des indicateurs et une description plus complète de la manière dont ils ont été intégrés à l'analyse est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

précisant le contenu, les méthodes et la présentation pour les informations relatives aux indicateurs de durabilité et aux incidences négatives en matière de durabilité ainsi que le contenu et la présentation des informations relatives à la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et d'objectifs d'investissement durable dans les documents précontractuels, sur les sites internet et dans les rapports périodiques.

12

au 30 septembre 2024

— — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les mesures prises pour s'assurer du respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme diffèrent selon le type d'investissement concerné :

A. Investissements en OPC

Le respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme est contrôlé par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

La méthodologie appliquée est décrite dans l'annexe au prospectus présentant les caractéristiques environnementales et/ou sociales des OPC sous-jacents.

La Société de Gestion du Produit Financier s'assurait que les sociétés de gestion des OPC sous-jacents vérifiaient le respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

Concernant les produits financiers gérés par la Société de Gestion, une description des critères permettant de se conformer aux principes directeurs énoncés ci-dessus et des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion :

<https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

B. Investissements en titres vifs

Le respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme a été assuré par les éléments suivants :

- L'application de la politique d'exclusion de la société de gestion relative à ces traités internationaux, doublée d'un contrôle de controverse ad hoc ;
- La disqualification des émetteurs identifiés comme ayant des mauvaises pratiques sur le pilier "Gestion durable des ressources" de la méthodologie d'analyse GREaT, qui intègrait des critères relatifs au respect des droits humains et du droit du travail.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion, dans le document « LBP AM- _ Méthodologie investissements durables » disponible ici : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas cause de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'union de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Oui

L'approche appliquée pour assurer la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité différerait selon le type d'investissement concerné :

A. Investissements en OPC

La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est assurée par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents. La méthodologie appliquée est décrite dans l'annexe au prospectus présentant les caractéristiques environnementales et/ou sociales des OPC sous-jacents.

B. Investissements en titres vifs

Le Produit Financier a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au travers des différents éléments de sa stratégie d'investissement, à savoir :

- La politique d'exclusion⁶ ;
- L'analyse et la sélection des titres en portefeuille, selon la méthode détaillée dans le corps du document précontractuel ;
- La politique d'engagement actionnarial et de vote⁷;

Des informations plus détaillées sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans la déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité publié sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/declaration-relative-incidences-negatives-investissement-durabilite> .

Non



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30/09/2024, les principaux investissements du Produit Financier étaient les suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissement du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 30/09/2024

Investissement les plus importants	Type d'asset	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML HOLDING NV NA EUR	Actions	Technologies de l'Information	4,38%	Pays-Bas
LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH	OPC		3,6%	Chine
SAP SE GY EUR	Actions	Technologies de l'Information	3,23%	Allemagne
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI FP EUR	Actions	Consommation Discrétionnaire	2,83%	France
AMUNDI PEA MSCI EM ESG LEAD FP EUR	OPC		2,67%	France
SCHNEIDER ELECTRIC SE FP EUR	Actions	Industrie	2,47%	France
SIEMENS AG-REG GY EUR	Actions	Industrie	2,24%	Allemagne
TOTALENERGIES SE FP EUR	Actions	Énergie	1,82%	France
L'OREAL FP EUR	Actions	Biens de Consommation de Base	1,79%	France
SANOFI FP EUR	Actions	Santé	1,76%	France

⁶ Disponible sur le site internet de la Société de Gestion <https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion>

⁷ Les politiques et rapports sur les pratiques d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion <https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports>

IBERDROLA SA SQ EUR	Actions	Services aux Collectivités	1,54%	Espagne
ALLIANZ SE-REG GY EUR	Actions	Finance	1,41%	Allemagne
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG GY EUR	Actions	Services de Communication	1,36%	Allemagne
MUENCHENER RUECKVER AG-REG GY EUR	Actions	Finance	1,23%	Allemagne
ENEL SPA IM EUR	Actions	Services aux Collectivités	1,18%	Italie



Quelle était la proportion d’investissements liés à la durabilité ?

L’allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l’allocation des actifs ?

Le Produit Financier s’est engagé sur une proportion minimale de 80% d’investissement alignés avec les caractéristiques promues par le Produit Financier, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d’investissement.

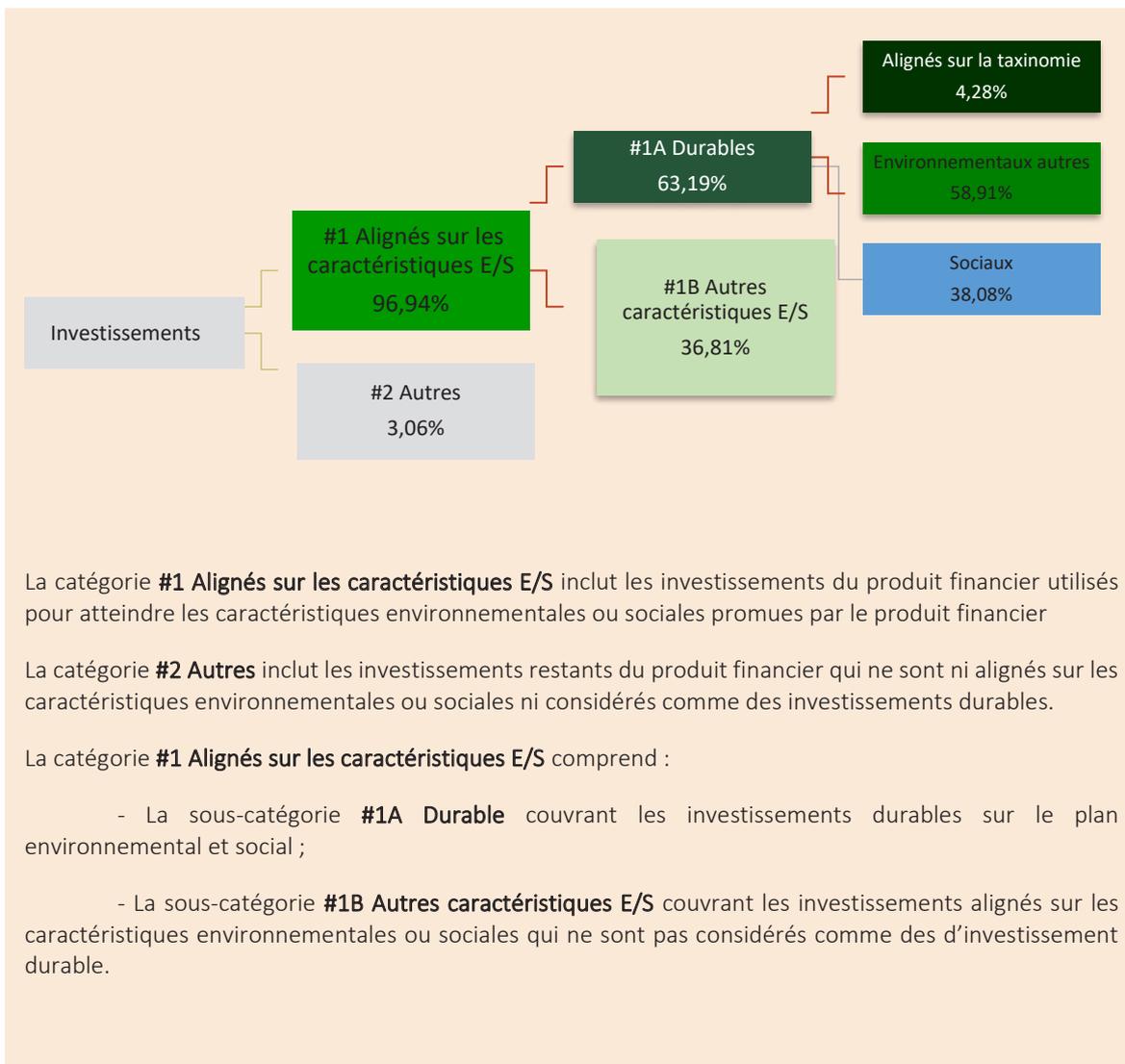
Cet objectif a été atteint avec une proportion réelle de 96,94% de son actif net au 30/09/2024.

La partie restante de l’investissement du produit financier pouvait être utilisée à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier.

Le produit financier s’était également engagé à investir une proportion minimale de 20% dans des investissements durables, cet objectif a été atteint avec une proportion réelle de 63,19% de son actif net au 30/09/2024.

Par ailleurs, le Produit Financier était investi à hauteur de 58,91% de son actif net dans des “Investissements durables environnementaux autres” et 38,08% de son actif net dans des “Investissements durables Sociaux”⁸. Enfin, le Produit Financier était investi à hauteur de 4,28% de son actif net dans des activités alignées avec la Taxinomie Européenne. L’alignement des activités des entreprises sous-jacentes avec la Taxinomie de l’UE n’a pas fait l’objet d’une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs.

⁸ Un investissement peut à la fois être considéré comme durable d’un point de vue environnemental et social s’il répond aux critères de contribution sociale et environnementale décrits à la section “Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?”. Cependant, et afin d’éviter tout double-comptage, l’investissement sera compté une seule fois dans le score de durabilité global du portefeuille.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durable** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des d’investissement durable.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Au 30/09/2024, la répartition sectorielle des investissements était la suivante :

Investissement en actions, qui représente 93,01% de l’AuM :

Gics1	Poids
Energie	3,52%
Matériaux	5,79%
Industrie	14,32%
Consommation discrétionnaire	12,86%
Biens de consommation de base	6,83%
Santé	6,34%
Finance	17,66%
Technologie de l’information	14,06%

Services de communication	4,15%
Services aux collectivités	6,01%
Immobilier	1,47%

Investissement en Autres et Liquidité, OPC et dérivés, qui représente 6,99% de l'AuM :

Autres	Poids
Liquidités et OPC de Trésorerie	0%
OPC	6,72%
Autres et liquidités	0,28%
Produits dérivés	-0,01%

Au 30/09/2024, la part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, telle que définie dans l'annexe I. au règlement délégué SFDR 2022/1288, était de 8,79% de l'actif net du fonds.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE⁹ ?

Le Produit Financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxinomie de l'UE ?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

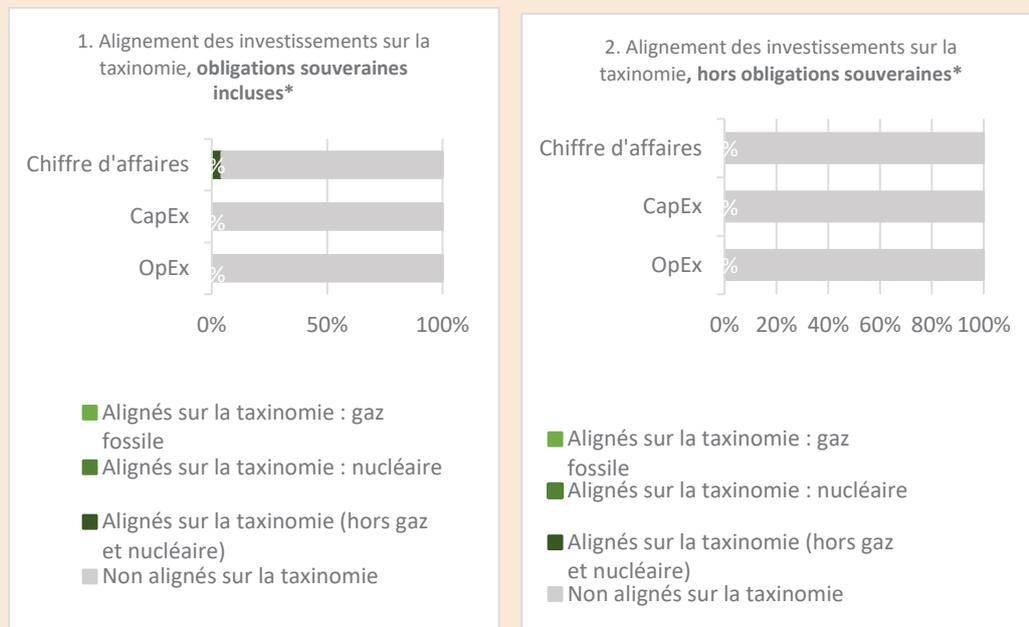
Non

⁹ Les activités liées au gaz fossiles et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conforme à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1212 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi , ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines.

A ce jour, la société de gestion n'a pas été en mesure de calculer l'alignement taxinomique hors obligations souveraines. **Les données ci-dessus ont été calculées** au 30/09/2024. A cette date, la proportion d'investissement dans des obligations souveraines était de 0%.

La Société de Gestion travaille actuellement à l'acquisition et à l'intégration de données extra-financière qui lui permettront de produire ce reporting pour le prochain exercice.

Ces indicateurs sont calculés à partir des données taxinomiques publiées par les entreprises ou, lorsque les entreprises ne publient pas l'information ou qu'elles ne sont pas tenues de publier cette information en application de la réglementation européenne, à partir de données estimées par des fournisseurs tiers sur la base des publications de ces entreprises, en ligne avec les exigences fixées par les co-législateurs et superviseurs européens sur le recours aux données estimées.

La Société de Gestion n'a pas été en mesure de calculer ou d'estimer l'alignement avec la Taxinomie des dépenses de CapEx et d'OpEx des entreprises investies par le Produit Financier. La Société s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour produire ses indicateurs pour le prochain exercice.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0,06% et 0% respectivement au 30/09/2024.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 20% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 58,91% au 30/09/2024

Le produit financier a pu investir dans des activités économiques autres que des activités économiques durables sur le plan environnemental car ils contribuaient aux objectifs environnementaux et/ou sociaux promus par ce produit financier.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 20% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables sur le plan social.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif social était de 38,08% au 30/09/2024



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie "Autres", qui a représenté 3,06% de l'actif net de l'OPC au 30/09/2024, contenait tout type d'actifs. Ces actifs pouvaient être utilisés à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier. Ils sont couverts par les garanties environnementales et sociales minimales suivantes (mises en œuvre sur l'intégralité du portefeuille) :

- Les exclusions appliquées par la Société de Gestion, précisées dans la politique d'exclusion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion> ;
- La politique d'engagement et de vote pour les investissements en actions.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de veiller au respect, par le Produit Financier, des contraintes extra-financières fixées par le prospectus, et donc de confirmer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales, la Société de Gestion a mis en place un outil de suivi dédié aux caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit Financier. Cet outil vise à assister les gérants dans la modélisation et le suivi des contraintes associées aux caractéristiques du Produit Financier, et notamment les indicateurs définis à la section « **Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit Financier** » de l'annexe SFDR au prospectus. Lorsque des nouveaux indicateurs n'ont pas encore été développés dans l'outil de suivi, les gérants assurent un suivi ad hoc.

La Direction des risques assure également un suivi du respect des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit Financier par le biais de contrôles *post-trade*.

Enfin, le respect du process de gestion sur les caractéristiques extra-financières est intégré au plan de contrôle biannuel réalisé par la fonction de Conformité et du Contrôle Interne.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024
Fonds Commun de Placement
LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE
36, quai Henri IV - 75004 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE

36, quai Henri IV - 75004 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LBPAM ISR ACTIONS EUROMONDE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Isabelle Bousquie
KPMG le 23/01/2025 14:44:52

Isabelle Bousquie
Associé